

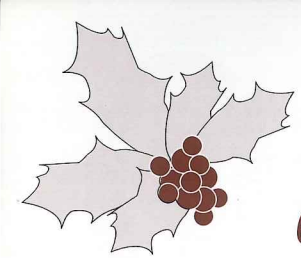


MENNECEY INFO

Journal d'informations locales n° 10 - décembre 2002

SPÉCIAL





Les commerçants de la Verville
vous souhaitent de bonnes fêtes
et vous présentent leurs meilleurs vœux

le Marché FRANPRIX
Tél. : 01 64 99 69 59
Ostréiculteur présent
tous les samedis jusqu'en avril.

L'Andaline
Boulangerie-Pâtisserie
Centre Commercial De
La Verville
91540 MENNECY
Tél : 01 / 64 / 99 / 76 / 81
Ouvert de 7h30 à 12h et de 15h30 à 19h45 Fermé le lundi et le dimanche A-M

Histoire de Fleurs
Centre commercial
de la Verville
Tél. : 01 64 99 84 11 Artisan Fleuriste

WORXEL électronique informatique
Périphériques bureautiques
Consommables - Intégration PC
Formations WORD et EXCEL
Centre Commercial de la Verville
91540 MENNECY
Tél. : 01 64 99 69 07 - Fax : 01 64 99 67 34

Almadéo
Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. [Antoine de Saint-Exupéry]
Produits et services pour le développement et l'organisation des Entreprises
Tél. : 01 64 99 72 13 - Fax : 01 64 99 81 76
Email : almadéo@wanadoo.fr

CINEBANK
VIDEO 24H/24
Tél. : 01 64 99 76 75

Un Univers de Douceur pour l'Arrivée de Bébé
★ Sa chambre et son environnement
★ Ses premières sorties
★ Sa layette
★ Des idées cadeaux
Service expédition France ou étranger
Téléphone : 01 64 99 69 03

PRESSING ANNON
Dépôt cordonnerie
Tél. : 01 64 99 84 64

IMMOBILIÈRES IVM
A chacun son nid...
2 Agences à votre service
Centre Commercial de La Verville
91540 MENNECY - Fax 01 64 99 98 38
01 64 99 98 98
21^{ème} rue du G^{énéral} de Gaulle - 91610 BALLANCOURT
01 69 90 31 62 Fax 01 69 90 34 37
Site Internet : http://ivmball.free.fr/

SPÉCIAL Jeune Coupe Branchée
EN JANVIER
SHAMP + COUPE + COULEUR + FLASH **60 €***
Tél. : 01 64 99 78 51
*cheveux courts

LES TROIS MOUETTES
Dépositaires :
Les Thés Mariage Frères
L'Occitane - SIA
Décoration de la Maison et du Jardin
C.C. de la Verville - 91540 MenneCY
Tél. : 01 64 99 99 90 - Fax : 01 64 99 99 90

Restaurants - bar - salon de thé "Le Verville"
Cuisine Traditionnelle
C.C. de la Verville - 91540 MenneCY
Tél. : 01 64 99 67 37
Ouvert : le midi du mardi au dimanche
Fermé le lundi

CHAMA
Institut de beauté
U.V.A. - soins visage et corps
Tél. : 01 64 99 65 62

Boucherie Charentaise
Charcuterie - Triperie Rotisserie
Volailles fermières et de Bresse
Viande de bœuf 1^{ère} qualité
Veau de lait né et élevé en France
Nombreuse spécialités bouchères crues
C.B. acceptée - Livraison à domicile
Tél. : 01 64 99 76 00

Auto-École St-Martin
Permis B
Conduite accompagnée
Permis moto
Tél. : 01 64 99 89 54

OPTIC 2000
Téléphone : 01 64 99 71 62

PAPYRUS
Cadeaux
Librairie
Papeterie
Tabac - Presse
Tél. : 01 64 99 83 87

Pizza Lutèce
Livraison gratuite
de 11 h à 14 h - 18 h à 22 h 30
Tél. : 01 64 99 99 99

Société Générale
Tél. : 01 64 99 77 09

Sommaire

MENNECY ET SON HISTOIRE

Association régie par la Loi de 1901
Boîte Postale n° 21 91541 MENNECY CEDEX

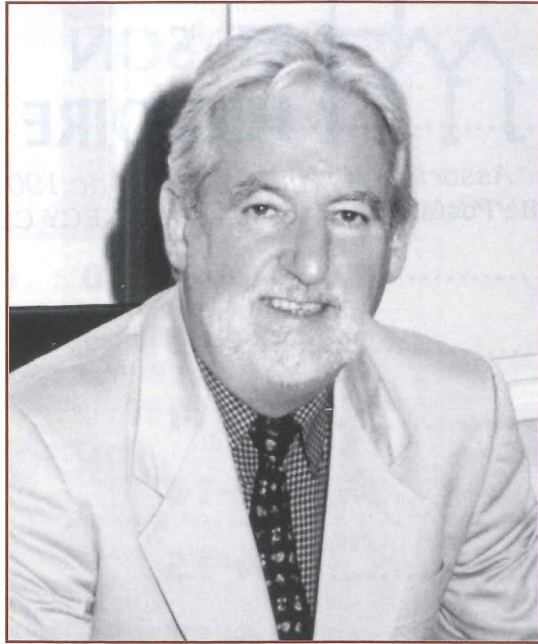
- Edito du Maire 2-3
- Astreintes 4
- Chronique de mon quartier 5
- Environnement 6 à 9
- Petite Enfance 10-11
- Scolaire 12-13
- Jeunesse et Sports 14-15
- Le Social à MenneCY 16-17
- Animation - Communication 18 à 21
- La ZAC de Montvrain 22-23
- Aperçu des travaux effectués dans la commune 24-25
- Affaires culturelles 26-27

Infos village

- Jumelage 28
- Collège du Parc de Villeroy 29
- Vie pratique 30 à 33
- La vie des associations 34 à 38
- Hommage à René DHONT 39
- Page politique 40 à 42
- Etat civil 43-44
- Vœux du Maire, Agenda Loisirs

Spécial MenneCY info - Décembre 2002
MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41
Directeur de la publication : Monsieur le Maire - Rédaction : Mairie de MenneCY
La Rédaction accepte de répondre et de transmettre aux associations les remarques des Menneçois
Réalisation : COPYPRINT - 01 60 75 82 02 - Corbeil-Essonnes Tirage à 5400 exemplaires - Décembre 2002

Edito



Joël MONIER, Maire

Chères Menneçoises, Chers Menneçois,

Quand vous parcourrez ce spécial Mennecey Info nous sortons d'une très belle période de fêtes. Vos Conseillers Municipaux espèrent qu'elles se sont déroulées dans l'affection familiale et la chaleur de l'amitié. **Selon une coutume qui leur est agréable ils vous présenteront leurs meilleurs vœux le vendredi 10 janvier 2003 à 18 h 30 Salle Socio Educative, Parc de Villeroy. Vous y êtes tous conviés.**

Ce Mennecey Info est riche en informations. Chaque Adjoint au Maire y développe les activités de sa délégation qui se sont harmonisées avec les services administratifs communaux, malgré une nouvelle organisation de ceux-ci laquelle répondait à l'aménagement et à la réduction du temps de travail. Le personnel municipal doit être remercié pour avoir accepté des changements dans les emplois du temps ayant en premier lieu le respect du service public.

Au milieu des dossiers étudiés, préparés, il y en a un qui doit retenir tout particulièrement notre attention. En effet, il va modifier, dans les années à venir, beaucoup de nos projets mais aussi le fonctionnement politique et administratif de notre commune : **l'Intercommunalité.**

Monsieur le Préfet de l'Essonne a signé le 8 novembre 2002 l'arrêté de création du périmètre de la Communauté de Communes du Val d'Essonne qui comprend 15 communes : Auvernaux, Ballancourt, Cerny, Champcueil, Chevannes, Echarcon, Fontenay le Vicomte, Itteville, Leudeville, Mennecey, Nainville les Roches, Ormoy, Saint Vrain, Vert le Grand et Vert le Petit. Cet arrêté répondait à une démarche unanime des 15 Conseils Municipaux, ponctué par le vote d'une délibération identique.

La France possède, à elle seule, pratiquement autant de communes (36000) que l'ensemble des onze pays à l'origine de l'EUROPE UNIE. Cette belle entité que constitue la commune, née à la Révolution de 1789, n'a plus les moyens techniques et financiers nécessaires pour répondre rapidement aux besoins de ses habitants.

La loi dite "Loi Chevènement" du 12 juillet 1999 permet aux communes de se regrouper, de travailler en partenariat dans des domaines bien définis, d'unir leurs efforts pour assurer le développement et garantir un cadre et une qualité de vie. Elle diminue les coûts d'investissement et de fonctionnement des équipements publics ou tout autre projet, puisque partagés par tous les habitants d'un même territoire.

Le second acte dans l'élaboration de la Communauté de Communes est le vote par les quinze Conseils Municipaux de **statuts communs** ainsi que **l'élection de délégués** pris au sein de chaque Conseil Municipal pour le représenter dans le **Conseil Communautaire**. Le résultat des délibérations de chaque Conseil Municipal a amené Monsieur le Préfet à signer, mi-décembre, l'arrêté de création de la Communauté de Communes du Val d'Essonne avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2003.

Cette Communauté de Communes est de type "simplifié" basé sur 3 compétences :

- le développement économique
- l'aménagement de l'Espace
- la voirie

toutes d'intérêt communautaire.

Quand il siègera le Conseil Communautaire pourra dans une relation concordante avec les Conseils Municipaux délibérer, dans le cadre d'un vote à la majorité qualifiée, sur de nouvelles compétences ayant trait par exemple aux déchets ménagers, aux activités sociales culturelles et sportives, etc... Dès qu'une compétence est transférée à la communauté, la commune en est immédiatement dessaisie.

Le Conseil Communautaire du Val d'Essonne est formé de 43 délégués, dont six pour Mennecey, qui élisent un président, et des Vice-présidents (12 au maximum). Le président, les vice-présidents plus 8 membres constituent le bureau. Le président est l'exécutif de la Communauté. Ce conseil fonctionne à l'image d'un Conseil Municipal. Il vote le budget du groupement et prend les décisions qui lui incombent dans les domaines de compétences qui lui ont été délégués par les communes.

Cette mandature prendra fin en 2007. Il est envisagé ensuite que la désignation des délégués émane d'une élection directe au suffrage universel.

Le législateur n'a pas souhaité, afin que chaque commune conserve son entité, une fusion des communes mais un fonctionnement en EPCI (Etablissement Public de coopération Intercommunale).

Les ressources de la Communauté de Communes du Val d'Essonne proviennent de la fiscalité locale et d'une dotation de l'Etat.

La fiscalité locale : une taxe professionnelle unique (TPU). Elle est le résultat du calcul du taux moyen pondéré de la taxe professionnelle de l'année de création de la Communauté. Dans un délai maximum de 9 à 12 ans toutes les communes sont appelées à s'aligner sur ce taux qui se situe autour de 12,6%.

L'aide de l'Etat la dotation générale de fonctionnement (DGF). L'Etat verse chaque année aux communes une DGF dont l'importance dépend du nombre de compétences. A titre indicatif cette DGF étant en 2001 de 129 francs soit 19,67 € par habitant.

Nous allons vivre un bouleversement dans l'organisation territoriale de notre pays. Il semblait inéluctable en considérant les enjeux économiques, sociaux et culturels qui prennent une dimension européenne.

Cependant, comme leurs collègues des autres communes, **vos élus municipaux s'appliqueront à conserver à Mennecey ses qualités.**

Ils souhaitent que vous trouviez toujours le plaisir de promenades dans le parc, les loisirs de la vie associative sportive et culturelle, le bon accueil des services et structures communales, la sécurité de vos biens, de vos personnes, l'éveil des enfants dans une bonne scolarité.

Dans le dernier trimestre 2002, nous avons accompagné à leur dernière demeure deux Menneçois qui auront marqué, par leurs actions, leurs engagements, la vie de notre commune :

- René DHONT, ancien Commandant des Sapeurs Pompiers de Mennecey,
- Raymond NICE, Président d'Honneur de notre Société Musicale, ancien Conseiller et Adjoint au Maire de notre commune.

Vous pourrez prendre connaissance dans ce bulletin de la vie exemplaire du Commandant René DHONT. Nous évoquerons celle de Raymond NICE dans notre prochain Mennecey Info.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2003 avec un grand bonheur dans vos familles, une réussite dans vos activités professionnelles en laissant une bonne palce à vos loisirs, le tout sans soucis de santé.

Avec mes sentiments
sincères et dévoués

Joël MONIER.

Infos village

Calendrier des astreintes du maire et des ses adjoints

Numéro d'Astreinte : 06.77.06.50.50 7 jours/7

Janvier à Juillet 2003 inclus

JANVIER

27-12 au 03-01 : Mme PASSEFORT
03-01 au 10-01 : Mme RASCOL
10-01 au 17-01 : M. MONIER
17-01 au 24-01 : Mme LANGUET
24-01 au 31-01 : M. PERRET

FEVRIER

31-01 au 07-02 : Mme FIORI
07-02 au 14-02 : Mme BERTHAUD
14-02 au 21-02 : M. BOULEY
21-02 au 28-02 : M. CROULLEBOIS

MARS

28-02 au 07-03 : M. BAZOT
07-03 au 14-03 : Mme PASSEFORT
14-03 au 21-03 : Mme RASCOL
21-03 au 28-03 : M. MONIER
28-03 au 04-04 : Mme LANGUET

AVRIL

04-04 au 11-04 : M. PERRET
11-04 au 18-04 : Mme FIORI
18-04 au 25-04 : Mme BERTHAUD
25-04 au 02-05 : M. BOULEY
02-05 au 09-05 : M. CROULLEBOIS

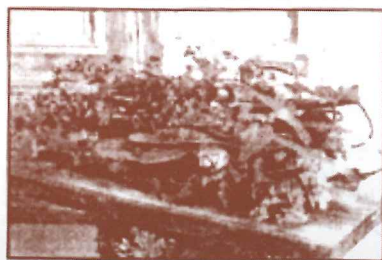
MAI

09-05 au 16-05 : M. BAZOT
16-05 au 23-05 : Mme PASSEFORT
23-05 au 30-05 : Mme RASCOL
30-05 au 06-06 : M. MONIER

JUIN

06-06 au 13-06 : Mme LANGUET
13-06 au 20-06 : M. PERRET
20-06 au 27-06 : Mme FIORI
27-06 au 04-07 : Mme BERTHAUD

La Ferme aux Fleurs



Pour que tous vos instants de votre quotidien deviennent des événements féériques, *La Ferme aux Fleurs*

vous propose une découverte au rêve, au plaisir. Classique, Champêtre, Romantique, ou avant gardiste ?

La Ferme aux Fleurs sélectionne pour vous un grand choix de formes, de couleurs, de senteurs. Compositions, bouquets ronds, naturels ou artificiels, ou céramiques, des objets d'arts vous seront présentés.

Une cérémonie, une manifestation, une naissance, un anniversaire ou juste pour le plaisir...

Passez nous rendre visite.

La Ferme aux Fleurs

sera à votre écoute et saura vous conseiller.

Ouvert tous les jours du lundi 9h au dimanche matin 13h sans interruption.

52, boulevard Charles de Gaulle • 91540 Mennecy

01 64 57 11 39

Chronique de mon quartier

Quartier de la gare

Impossible de parler de ce quartier, sans parler de la gare et de son environnement.

Hier

Cette petite gare champêtre fut construite en 1864. Ce n'est que le 5 janvier 1865 que la Compagnie du P.L.M.* ouvre la ligne de chemin de fer de CORBEIL à MAISSE via MENNECY.

Cette liaison à voie unique au début, est mise à double voie le 17 août 1882.

Il faut savoir qu'en 1900, la durée du trajet de Mennecy à Paris était d'environ 1 H 10 minutes. La gare de Mennecy connût son heure de gloire de 1927 à 1931 avec le passage du train " LONDRES-VICHY PULLMAN EXPRESS ".

Les activités de la dizaine d'agents en poste à l'époque étaient plus orientées sur le trafic marchandises.

Aujourd'hui

Gare de desserte sur la ligne RER/D PARIS - MALESHERBES, placée sous l'autorité de Joëlle MARYNIAK, elle est composée de 3 agents titulaires, secondés, selon les besoins, par des agents de réserve polyvalents.

Les activités de ces agents commerciaux, exclusivement orientées sur le trafic de voyageurs sont :

- l'accueil,
- l'information clientèle,
- l'établissement de la billetterie Ile de France et grandes lignes,
- les services ...

Le nombre d'ENTRANTS / JOUR dans la gare de Mennecy est de 7.000.

On entend par ENTRANTS, toute personne pénétrant dans la gare soit :

- pour voyager,
- pour accompagner,
- pour se renseigner,
- pour acheter un billet,
- ou autres raisons, ...

C'est l'un des taux les plus élevés du secteur.

Durée moyenne d'un trajet MENNECY - PARIS : 50 minutes.

On peut s'étonner du peu de gain en temps pour le même trajet et par rapport au début du siècle dernier.

Rappelons simplement que le nombre d'arrêt sur cette ligne a augmenté.

Quelques informations en bref :

- nombre de trains par jour : 54 (circulant dans les deux sens, avec arrêt ou non à Mennecy),
- automatisation du passage à niveau : 1984,
- heures d'ouverture de la gare : tous les jours de 6H00 à 20H30.

Dos à la gare et sur la droite, vous apercevez la "Résidence du Clair Logis".

Dirigée par Chantal DAUDIN, cette résidence accueille 24 personnes âgées ou dépendantes.

Construite en 1966 sur un parc arboré et paysagé de 1.500 m², une vingtaine de personnes y assurent quotidiennement les travaux de soins, d'administration, d'animation... auprès des résidents.

Des activités diverses et variées sont proposées :

- TV, jeux de sociétés et d'extérieurs,
- ateliers mémoire, cuisine, travaux manuels,
- réunions festives, ... etc...

Heures d'ouverture :

tous les jours
de 13 H 30 à 20 H 00

Téléphone : 01.64.57.00.38.

Toujours dos à la gare, mais de l'autre côté de la place, on distingue un ensemble immobilier appelé "Résidence du Petit Parc". Il s'agit



*base, éditi. MENNECY. — Intérieur de la Gare.

d'une copropriété de 64 logements répartis en 4 petits immeubles de 16 appartements chacun.

L'ensemble a été conçu en 1965 sur un terrain de 1 Ha environ appelé "LES NOUZETS" réalisé par un promoteur privé.

Mais le quartier de la gare c'est également :

- près de **200 places** de stationnement le long de l'Avenue Darblay (dont pour information 13 en stationnement limité "Zone Bleue"),
- des commerces et des activités de proximité :

1. l'incontournable "Café de la Gare",
2. le boulanger,
3. le restaurant,
4. le garage,
5. le laboratoire d'analyses médicales,
6. le coiffeur,
7. les activités paramédicales,
8. la papeterie.

Cette avenue nous emmène au Parc de Villeroy, qui fera l'objet d'une future chronique.

Nature et environnement



Daniel BAZOT

7^e Adjoint

Environnement

Sécurité

Déchets ménagers

Transports

Gestion des cimetières

Nature et environnement

- Un Parc sous haute surveillance

- Mennecey, au cœur des Marais de la Basse Vallée de l'Essonne

- Etangs de la Patte d'Oie : pêche et détente font bon ménage

- Pas de protection de la nature sans sensibilisation à l'environnement

- Droits du piéton et des personnes à mobilité réduite : nous sommes tous concernés.

Où passer ?

- Le service environnement de notre commune travaille également sur d'autres sujets...

Mennecey détient un patrimoine naturel exceptionnel sur son territoire qu'il convient de préserver et de mettre en valeur.

Pour cela, la Commune travaille activement avec différents partenaires, dont notamment le Conseil Général, le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau), l'Office National des Forêts et les associations locales.

Des travaux d'aménagement, au renforcement des outils réglementaires pour la protection de ces sites sensibles, tout est mis en œuvre pour faire découvrir aux Menneçois la richesse de leur patrimoine en toute sécurité.

Un Parc sous haute surveillance

C'est ainsi que les travaux de mise en sécurité suite à la tempête de 1999 sont poursuivis en collaboration avec les spécialistes de l'ONF (Office National des Forêts). Ces travaux sont réalisés par



Allée des Séquoias

parcelle par parcelle jusqu'à sécurisation complète de l'ensemble du Parc. Vous pourrez ainsi vous rendre compte par vous-même des travaux réalisés cette année aux abords de l'Allée du Bois des Dames, itinéraire très fréquenté par les promeneurs et les sportifs.

Par ailleurs, l'arrêté portant réglementation au sein du Parc de Villeroy a été renforcé et est désormais affiché à chacune des entrées du Parc. Cet arrêté a pour objectif la préservation du patrimoine naturel, mais également la tranquillité des promeneurs. Il prévoit notamment un accès limité aux

véhicules à moteur ainsi que la tenue des chiens en laisse.

Le deuxième arrêté concerne la fermeture du Parc de Villeroy la nuit.

Courant 2003, le Parc de Villeroy devrait obtenir le classement au

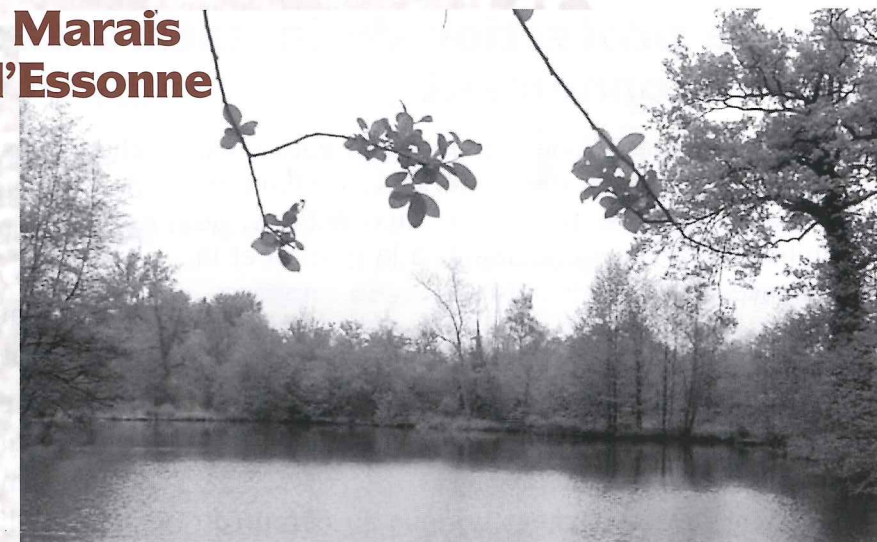
titre des monuments naturels et des sites, conformément à la loi de 1930, attribué par le Ministère de l'écologie et du développement durable (ex Ministère de l'environnement), grâce à sa légendaire allée de Séquoias.

Cette allée a d'ores et déjà obtenu en 2001 le label décerné par l'Association A.R.B.R.E.S. pour les arbres remarquables de France. Un panneau retraçant l'histoire de cette allée et ses caractéristiques a été placé à cette occasion à l'intersection de l'allée des Séquoias et de l'allée du Clocher.

Mennecey, au cœur des Marais de la Basse Vallée de l'Essonne

Le Conseil Général, par le biais de la taxe des Espaces Naturels Sensibles prélevée sur les permis de construire, a développé une politique d'acquisition et d'aménagement des espaces naturels dont la fragilité nécessite une gestion particulière.

Les Marais de la Basse Vallée de l'Essonne font partie intégrante de ce dispositif, et sont éligibles au titre des sites faisant partie du futur réseau européen Natura 2000.



Le Marais de la Grande Ile situé en entrée de ville (côté Lisses) s'étend sur 12 hectares, entre boisements humides et plans d'eau.

Remarquable lieu de promenade et de découverte de la faune et de la flore caractéristiques des zones humides, ce site est désormais régulièrement ouvert au public sous la surveillance des gardes-animateurs du Conseil Général et de la Commune, selon un planning disponible en Mairie-Annexe.

Et si vous le souhaitez, vous pourrez continuer votre chemin jusqu'au Château du Clos de Montauger, Centre d'interprétation de la nature mis en place par le Conseil Général, ouvert également au public selon un calendrier disponible auprès de nos services.



Etangs de la Patte d'Oie : pêche et détente font bon ménage

Autre lieu, autres activités et notamment celle de la pêche aux Etangs de la Patte d'Oie que nous souhaitons mettre en valeur dès 2003. Afin que cette activité ait lieu dans les meilleures conditions qui soient, des travaux de rénovation des berges sous maîtrise d'ouvrage du SIARCE

sont en cours. Un fascicule vous a été distribué à ce sujet avec le Bulletin Municipal n°9 de septembre 2002.

Ces travaux sont nécessaires pour renforcer la sécurité du site et améliorer son fonctionnement hydraulique.



Pas de protection de la nature sans sensibilisation à l'environnement

Depuis 2 ans, une équipe d'animateurs nature est en place au sein des services techniques municipaux afin de participer aux actions de sensibilisation à l'environnement, à la gestion et la surveillance des espaces naturels.

Leur action est essentiellement tournée vers les scolaires avec des animations à la fois en classe et sur le terrain. Les thèmes sont divers et variés : les oiseaux, le monde des insectes, la découverte de l'environnement, la vie du marais...

Vous les croiserez sûrement un jour au détour du

chemin. Ils se feront un plaisir de vous renseigner et de vous guider lors de votre promenade.

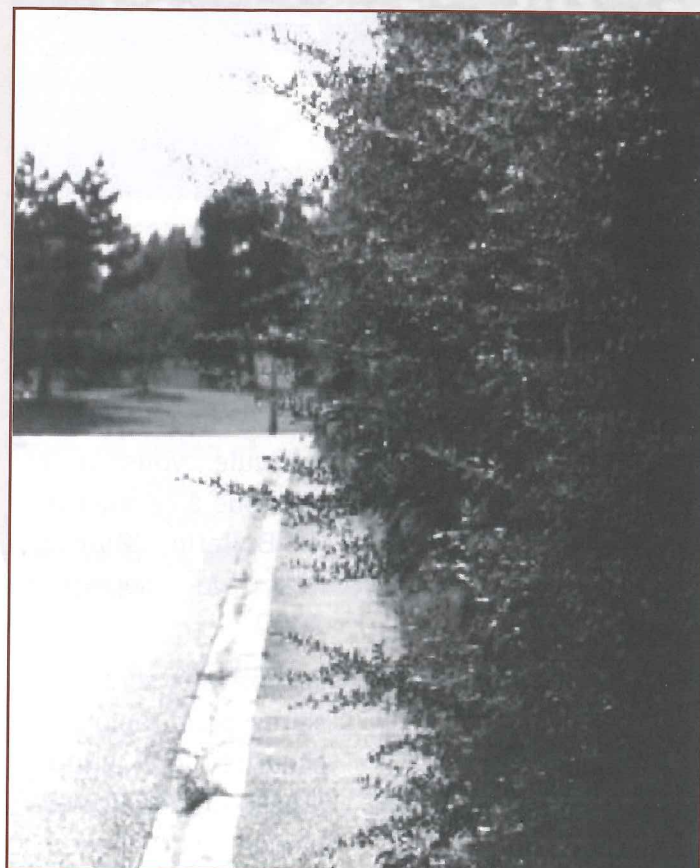
Au-delà de la gestion des espaces naturels, la Commune travaille également sur d'autres problématiques toujours dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie :

- la mise en place d'un schéma de circulation douce et de circulation en centre ville, pour réussir ce programme, nous devons avant tout **respecter les droits du piéton.**

Droits du piéton et des personnes à mobilité réduite : nous sommes tous concernés.

Menneçois, automobilistes et riverains, aussi bien du Vieux Mennechy que des quartiers périphériques, pensez aux piétons, voitures d'enfant et fauteuils roulants !

Dans les quartiers anciens aux trottoirs étroits n'aggravez pas leurs difficultés en laissant les poubelles dans le passage, en stationnant sur les trottoirs, ou en vous garant trop près des murs !



où passer ?



Dans les quartiers nouveaux, ne laissez pas les haies et plantations déborder sur la bande de servitude de 2 mètres (il vous appartient d'entretenir la partie engazonnée entre votre propriété et le trottoir goudronné). Profitez de la maladie des thuyas pour replanter à bonne distance vos haies qui ont pris trop d'ampleur.

- Toujours dans le cadre du projet de circulation douce, nous travaillons avec les communes avoisinantes et les associations à l'étude d'un circuit piétonnier et cyclable pour rejoindre tous les lieux d'intérêt commun (écoles, collège, lycée, équipements sportifs ou culturels au sein du Canton et de notre future Communauté de Communes du Val d'Essonne).



Le service environnement de notre commune travaille également sur d'autres sujets comme :

- la construction d'un nouveau parking à la gare avec l'implantation d'une gare routière accessible aux personnes à mobilité réduite,
- l'ouverture d'un nouveau cimetière prévue pour la fin 2003,
- la lutte contre les nuisances provenant des couloirs aériens,
- l'obtention de la mise en place des moyens nécessaires à la

suppression des nuisances olfactives dues à la papeterie, - l'optimisation de la collecte des ordures ménagères, dont il faut noter que la gestion des déchets nécessite pour sa part un gros travail de réflexion, puisqu'au delà des contraintes écologiques et réglementaires, il y a une incidence financière certaine. Pour mémoire, le coût de traitement (compostage)

d'une tonne de déchets verts est de 28.95 euro TTC, alors que l'incinération d'une tonne d'ordures ménagères non triée coûte 59.22 euro TTC.

Le Service Environnement vous souhaite une bonne année 2003 et vous espère nombreux sur les sentiers de randonnées, dans la Basse Vallée de l'Essonne.

accent
plume

ESPACE COIFFURE
SERGIO BOSSI
LA COMPLICITÉ EN PLUS

150 FF
22,87 €

Hairdreams
the power of haircare

EN CADEAU

Votre Rouge à Lèvres offert
pour toute prestation coloration*

LES SALONS SERGIO BOSSI UTILISENT ET RECOMMANDENT LES PRODUITS PROFESSIONAL

Schwarzkopf
PROFESSIONAL

47, Boulevard Charles de Gaulle - 91540 Mennechy
Tél. 01 64 57 10 71

*en fonction des stocks disponibles

PIZZA
LUTÈCE^{JC}

Centre commercial de la Verville
91540 Mennechy

LIVRAISON A DOMICILE

Tél. : 01 64 99 99 99
Fax : 01 64 99 27 35


ou -10 % à emporter

du lundi au samedi :
9 h 30 - 14 h 00 / 17 h 30 - 22 h 00

dimanche :
17 h 30 - 22 h 00

GARAGE
Didier
CROUILLEBOIS

Agent Peugeot



- ouverture Peugeot rapide -
- du lundi au samedi -

ZAC de Montvrain
91540 Mennechy
Tél. 01 64 57 08 49

Le Service Petite Enfance



Contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales

A partir d'une réflexion menée par les élus de la ville et par la direction générale, la Commune de Mennecey a décidé (lors du Conseil Municipal du 18 Septembre 2002) de pérenniser l'action sociale engagée depuis 1992 sur la Petite Enfance (de 0 à 6 ans) par le renouvellement du **CONTRAT ENFANCE** (existant depuis 1992).

Le **Contrat Enfance** (clôturé fin décembre 2001), établi sur 1197 enfants de 0 à 6 ans en 2002, sera renouvelé du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2004.

La commune s'engage donc (au travers des objectifs des Professionnels du secteur Petite Enfance) à :

- ⇒ Approfondir l'ensemble du schéma de développement du précédent contrat,
- ⇒ Améliorer les structures existantes (augmenter la capacité d'accueil Maternelle du Centre de Loisirs Sans Hébergement, élargir les



horaires d'ouverture de la halte garderie "la Trottinette"),

- ⇒ Développer par la mise en place d'un groupe de pilotage, les relations avec les autres services municipaux, le secteur associatif et les structures scolaires (relations inter structures Petite Enfance, animations inter générationnelles, relations plus accrues avec les parents ...),
- ⇒ Continuer à développer les actions de formation du personnel,
- ⇒ Créer de nouvelles structures et réutiliser les structures existantes.



Nicole PASSEFORT

8^e Adjoint

Petite enfance (crèches et halte-garderie)

Contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales

Contrat Régional

Contrat régional

Situé dans un secteur géographique où la pression urbaine est forte, la Commune de Mennecey a connu un développement récent important.

En 30 ans, la population a triplé, pour dépasser les 12 500 habitants (12 962 habitants en Février 2002) :

- 209 naissances en 2000,
- 175 naissances en 2001,
- probablement le même nombre en 2002,

soit environ 550 enfants ce jour de moins de 3 ans sur notre commune, cela engendre aujourd'hui de nouveaux besoins en terme d'équipements publics notamment.

Une enquête, réalisée par notre service durant mai et juin auprès de la population menneçoise concernée nous démontre, si besoin était, qu'il y a un manque de berceaux générant une importante liste d'attente, et que le fonctionnement actuel est incompatible avec le temps partiel et le passage aux 35 heures.

Il faut noter cependant une satisfaction générale quant aux services proposés même s'ils sont insuffisants.

1. Crèche J. Bernard : structure récente - 60 berceaux,
2. Relais Assistantes Maternelles isolé à la Résidence Gauraz : 70 assistantes maternelles agréées,
3. Crèche la Ribambelle : 30 berceaux,

4. Halte Garderie : 25 places accueillant à raison d'un ou deux jours/semaine une centaine de familles.

Donc, bien que dotée d'un niveau d'équipement élevé, la Commune entend, par le biais d'un **Contrat régional**, résoudre une partie des problèmes réels de mode de garde des enfants en construisant un nouvel équipement public :

La maison de la Petite Enfance

dont les objectifs seront :

- **Augmenter** les capacités d'accueil actuelles, pour faire face aux attentes des familles,
- **Regrouper** les différentes structures existantes au sein d'une même entité pour améliorer la cohérence du projet éducatif,
- **Rationaliser et optimiser** le fonctionnement des structures.

Le futur équipement sera doté, au sein d'une même entité architecturale, d'un centre multi accueil composé :

- d'une crèche de 30 lits,
- d'un Service Petite Enfance,
- d'un Relais Assistantes Maternelles.

La Ville de Mennecey **RECHERCHE** pour assurer la direction de sa crèche "La Ribambelle" une **puéricultrice D.E.**

Adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire
B.P. n° 1
91541 MENNECEY Cedex

Des espaces de réunions seront prévus pour les professionnels et pour faciliter l'accueil des parents.

Cette nouvelle structure, située dans le Parc de l'Horloge (9000 m²), serait de 777 m² au sol, plus le parking.

La volumétrie du bâtiment et le traitement de l'espace tiendront compte du paysage urbain et des constructions voisines, afin de s'intégrer dans l'environnement.

Dans un deuxième temps, et le plus rapidement possible, la crèche "La Ribambelle" serait transformée à moindre coût en une deuxième structure multi accueil, composée d'une crèche familiale, d'une deuxième Halte garderie et d'une Halte-jeux.

Après vous avoir exposé brièvement les projets, je vous souhaite ainsi qu'à vos enfants une excellente année 2003.

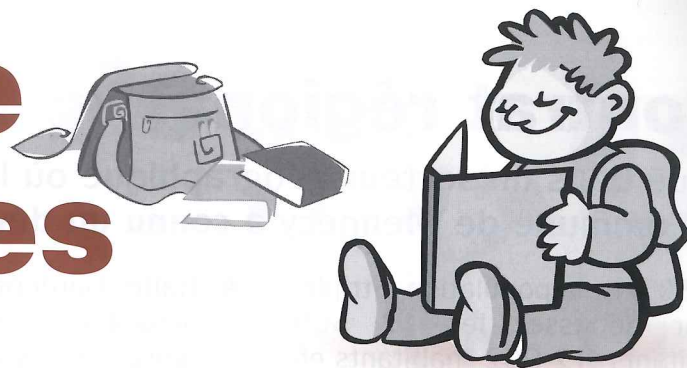
- Vous souhaitez faire garder vos enfants à votre domicile,
- Vous souhaitez obtenir un revenu d'appoint, en effectuant des gardes d'enfants à domicile,

Vous pouvez vous adresser au Relais Assistantes Maternelles qui peut organiser des mises en relation

12, Avenue de Villeroy - MENNECEY
Tél. 01 64 57 23 02



La rentrée des classes



Annie BERTHAUD
4^e Adjoint
Affaires scolaires
Restaurant municipal

Un événement important pour nos écoliers qui mobilise tout au long de l'année de nombreux services municipaux et nécessite des contacts étroits avec l'Inspection Académique, pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possible.

Effectifs

Malgré quelques émotions lors de la rentrée scolaire 2002, voici le bilan :

- maintien de la 10^e classe de l'école élémentaire des Myrtilles,
- maintien de la 11^e classe de l'école élémentaire de la Verville,
- ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire de la Jeannotte,
- fermeture de la 6^e classe en maternelle Verville en raison d'effectifs insuffisants,
- rentrée sans problème dans les écoles du centre ville grâce à certaines précautions (délibération du Conseil Municipal le 19 décembre 2001 pour l'extension du périmètre scolaire de l'école de l'Ormeteau et strict respect des décisions de la Commission de dérogations).

La répartition des élèves peut se décliner ainsi :

- 20 classes en maternelle accueillent 540 enfants,
- 42 classes en élémentaire accueillent 1021 enfants.

Le budget

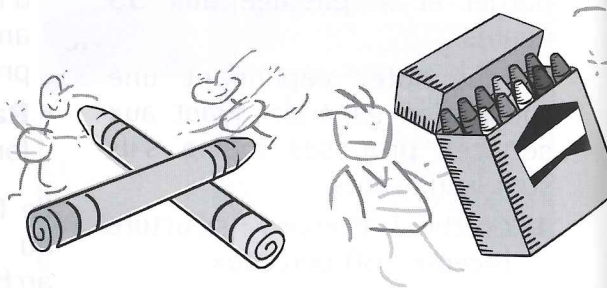
Les besoins des 9 écoles nécessitent un budget important dans plusieurs domaines, notamment :

Sur le plan matériel :

- > fournitures (cahiers, crayons, livres, ramettes de papier, petit matériel,

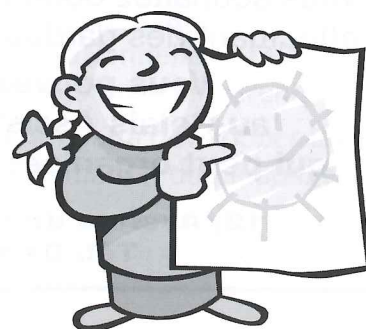
jeux, vélos, matériel de gym, de cour, cassettes, etc..., produits de pharmacie),

- > achat de maintenance de petit équipement,
- > renouvellement de mobilier,
- > prestations diverses, comme par exemple, abonnement à Internet,
- > transport pour les rencontres sportives et culturelles prévues par l'Education Nationale.



Sur le plan personnel municipal :

- > agents d'entretien (62 classes),
- > agents d'encadrement pour le restaurant municipal avec :
 - 1 surveillant pour 15 à 20 enfants en maternelle,
 - 1 surveillant pour 30 à 40 enfants pour les plus grands.



Effectifs

Budget

- sur le plan matériel

- sur le plan personnel municipal

Restauration scolaire



La restauration scolaire

- achat de vitrines réfrigérées dans les restaurants de chaque groupe scolaire,
- mise en place d'une deuxième équipe d'agents municipaux en cuisine,
- un laboratoire conseil assure le suivi de ce service et la formation du personnel en matière d'hygiène et sécurité alimentaire,
- augmentation de la fréquentation de la cantine : soit **14 000 repas environ servis en septembre 2002** contre 11 000 environ en septembre 2001.

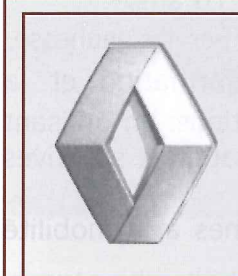
Il est demandé aux parents des enfants déjeunant occasionnellement de prévenir le jeudi pour la semaine suivante aux fins d'une gestion saine des approvisionnements.

Les enseignants sont également invités par notre chef cuisinier à



emmener leurs élèves dans sa cuisine située à la résidence Gauraz pour découvrir un métier prenant mais passionnant !

Je m'associe au Service Scolaire et à tout son personnel pour vous souhaiter à tous, petits et grands, une belle année 2003.



AGENCE GILLES CARTIER



- VENTE VN / VO
- DÉPANNAGE
- REMORQUAGE
- RÉPARATION TOUTES MARQUES
- CARROSSERIE PEINTURE

ZAC DE MONTVRAIN - 91540 MENNECY - FAX : 01 64 57 31 00

Tél. : 01 64 57 30 40

Jeunesse et sports : que s'est-il passé ?



Chantal LANGUET

1^{er} Adjoint

Sports et Jeunesse
Centre adolescents
Centre de Loisirs

Jeunesse

Sports

Associations

Equipements

Partenariat scolaire

Evènements et actions vers les usagers

Projets

Il y a juste un an, je m'adressais à vous en commençant ainsi : «*Le Service Jeunesse et Sports remplit pleinement sa mission éducative "extrafamiliale" et périscolaire, car c'est à lui qu'incombe en grande partie, les initiatives permettant d'offrir aux jeunes des perspectives de qualité dans leur temps libre*».

Jeunesse

C'est pourquoi, forts de l'expérience et du succès du Contrat Petite Enfance que Mennecy a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, il y a déjà 10 ans et dont j'avais pu personnellement apprécier et gérer l'intérêt sur ce secteur, nous avons souhaité nous engager dans ce nouveau dispositif tourné vers les jeunes de 6-16 ans.

Le principe ?

La signature d'un Contrat de partenariat CAF / Commune, permettant à celle-ci un subventionnement à hauteur de 70 % des besoins financiers relatifs aux engagements contractuels de notre Commune.

Un schéma de développement sur 3 ans a donc été proposé et accepté par notre partenaire en corrélation avec le Projet Educatif de la Ville et celui plus spécifique de l'Elu Délégué à la Jeunesse.

Pour qui ?

Pour l'ensemble des jeunes de 6 à 16 ans, pour toute action nouvelle menée à leur intention sur le temps hors scolaire, appelé **TEMPS LIBRE**.

Comment ?

Par la mise en place depuis Juin 2002, grâce à la création d'un poste

de Coordinateur, d'un groupe de pilotage constitué des acteurs professionnels de la Ville.

Pourquoi ?

L'enfance (6-12 ans)

➤ Améliorer les structures existantes et en créer de nouvelles.

La jeunesse (12-16 ans)

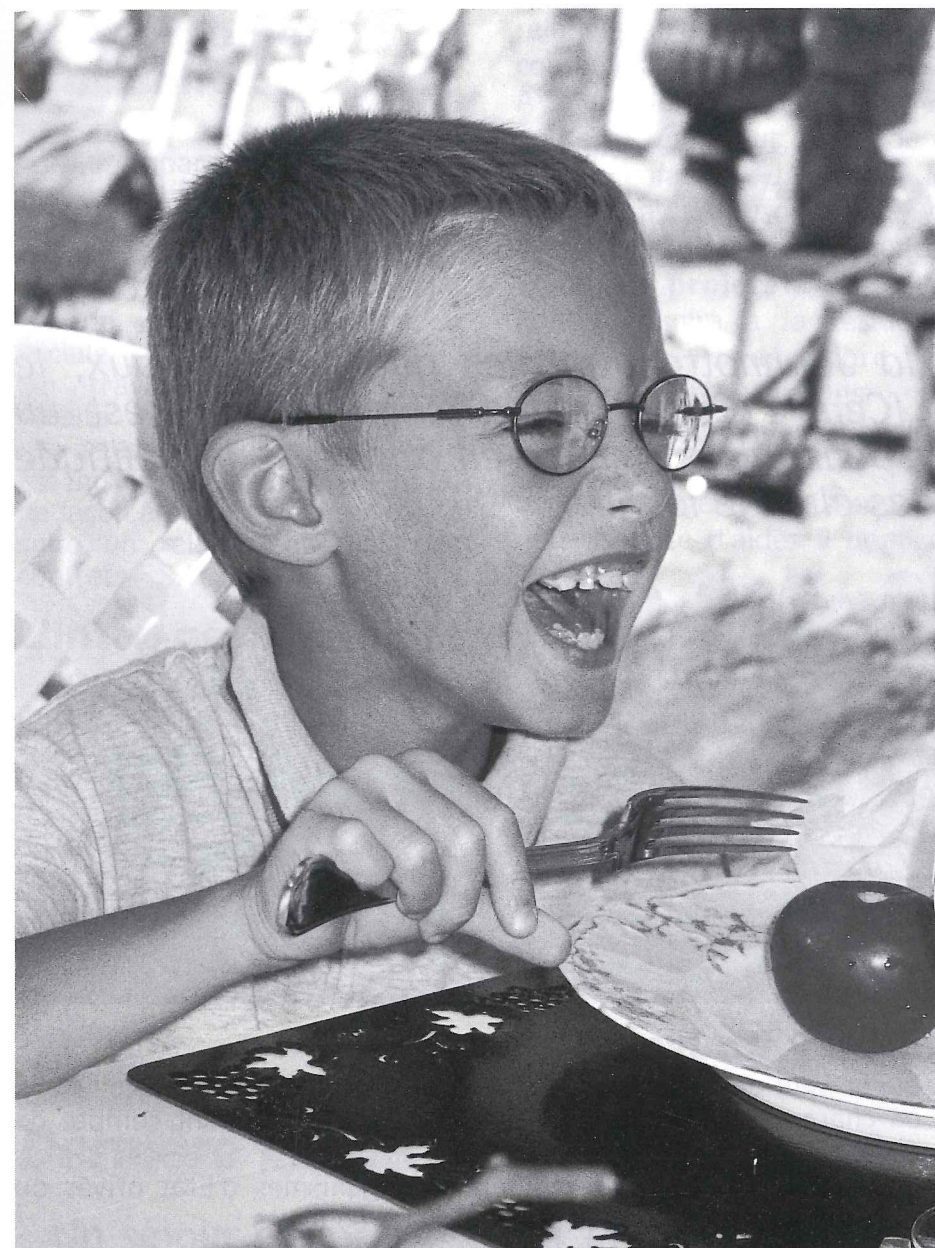
- Créer un véritable Service Jeunesse,
- Développer l'information et la coordination des actions, en utilisant les supports des pratiques sportives et culturelles,
- Préparer les jeunes à la mobilité internationale,
- Développer des projets "vacances" en associant les jeunes à la construction et la réalisation des projets.

L'enfance et la jeunesse

- Développer les actions de formation du personnel,
- Développer les actions partenaires avec le groupe de pilotage, les autres Services Communaux, les Associations et le milieu scolaire.

Sports

Le 05 Mai 2001, je déclinai devant l'ensemble des Associations Sportives nos objectifs pour ce mandat "*L'activité physique, ludique, technique ou compétitive est partie inté-*



grante de l'éducation et de l'équilibre. Nous ne devons donc pas dissocier le cadre scolaire de Mennecy et les Associations Sportives qui l'animent, dans ce rôle éducatif".

Avec la restructuration substantielle du Service des Sports, la volonté des Elus et l'engagement des professionnels de ce secteur, aujourd'hui, nombre de besoins et projets ont été réalisés dès 2002.

Associations

➤ Maintien des aides financières d'une manière plus rationnelle et équitable ;

- Meilleure approche de la bonne utilisation des fonds publics ;
- Aide juridique et administrative ;
- Aide aux projets et participation aux évènements sportifs. Cyclisme, Compétitions de Tir à l'Arc, de Pétanque, de Natation, Tournoi de Foot...

Equipements

Quelques exemples :

- Contrôle technique, des bâtiments et de leurs matériels selon la Loi de 1996 ;
- En Juillet et Août, remise à neuf de plusieurs courts de Tennis ;

- En septembre, vérification et remise en état des vitreries des équipements ;
- En Octobre, rénovation du plafond du Gymnase A. RIDEAU et pose d'un filet de protection. Contrôle et remise en état de toutes les portes de sécurité des structures Jeunesse et Sport.

Partenariat scolaire

Accompagnement technique et logistique pour le **Cross des Ecoles**, les rencontres de **Gymnastique et d'Athlétisme**, les activités d'orientation...

Evènements et actions vers les usagers

- Gymnastique volontaire pour les adultes et nos aînés,
- Le 13 Octobre, parking Darblay, grand rassemblement **ROLLER SKATE** toutes générations et 500 visiteurs pratiquants.

Projets

- Cross et Randonnées des Sentiers Verts de Villeroy pour tous,
- Randonnées aquatiques et découvertes du milieu.

Je terminais cette présentation aux Associations par un vœu : "la transversalité entre les secteurs Sports – Enfance – Jeunesse, mais aussi, partenariat avec d'autres Services Municipaux ainsi que le milieu Associatif".

Ce n'était pas un vœu pieux, aujourd'hui le contrat temps libre doit répondre de ce souhait.

Le social à Mennecy...



Marie-Claude RASCOL
9^e Adjoint
Affaires Sociales,
Logement et Emploi

Situé à la Jeannotte dans les quartiers sociaux, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) est un outil indispensable à la mise en œuvre de la politique sociale des élus de la ville.



Que peut-on y trouver ?

- un accueil qui se veut en même temps chaleureux, convivial et efficace ;
- une prise en charge personnalisée à l'écoute de chacun, tenant compte de toutes les situations ;
- une orientation bien ciblée vers les différents organismes d'Etat privés ou associatifs, susceptibles de résoudre les problèmes soulevés ;
- la constitution des dossiers d'aides légales (Revenu Minimum d'Insertion, cartes de transport, etc...) ;
- une aide ponctuelle financière dans les situations graves d'urgence ;
- des réponses au niveau de l'emploi et du logement ;
- un service pour les personnes âgées :
 - aides à domicile,
 - télé-assistance,
 - livraison de plateaux repas,
 - animations (après-midi récréatives, échanges inter génération avec les écoles et les crèches, sorties, voyages, spectacles),
 - la résidence Edouard Gauraz, foyer logement, accueillant les personnes âgées (60 studios ou appartements).

Le Logement social :

Quelques chiffres pour un aperçu des activités du service :

Année 2000 : 183 demandes déposées et 22 attributions,
Année 2001 : 166 demandes déposées et 42 attributions,
Année 2002 au 30 septembre : 108 demandes déposées et 31 attributions.

Mais le logement sur la ville, c'est aussi à chaque dossier déposé, un accueil, une écoute et un suivi...

Beaucoup de dossiers sont en attente, mais un suivi régulier permet de traiter au mieux la demande. **Un délai de six mois à un an** d'attente est le plus souvent nécessaire pour une attribution.

L'hébergement provisoire :

Situé au 6, de la rue de Milly, un studio appartenant au Centre Communal d'Action Sociale permet d'héberger pour de courtes durées (pouvant aller jusqu'à 6 mois) des personnes en grande difficulté familiale ou sociale.

Un travail en collaboration étroite avec le Centre Départemental d'Action Sociale est mis en place à ce moment là, de façon à pouvoir assurer par la suite un relogement avec des contrats F.S.L. ou LOCAPASS.

L'inter génération :

En 2002 une classe de 6^{ème} du Collège dirigée par Madame FOURIER, professeur de français, a rencontré et échangé des souvenirs avec nos anciens de la résidence Edouard Gauraz. Les enfants pour un travail sur la mémoire du passé ont pu reconstituer des tranches de vie

relatives à l'école, l'artisanat, les coutumes, etc...

A la fin de l'année scolaire, un goûter a réuni tout le monde et chaque enfant a pu remettre un dossier aux personnes âgées enchantées de cette expérience.

Dans les projets à venir, un goûter réunira à la résidence Gauraz le 17 décembre, les enfants des crèches, les résidents, quelques pensionnaires du Clair Logis, quelques personnes âgées chez lesquelles notre service d'aides à domicile intervient.

La Trottinette ouvrira ses portes aux Anciens lorsque les conteuses viendront animer certains après-midi.

Quelques matinées par mois le Relais Assistantes Maternelles rentrera dans la résidence avec les petits et leurs assistantes maternelles pour une rencontre avec les "papy et mamy".

L'Hôtel social :

Situé au 15, rue du Général Leclerc dit Maréchal de Hautecloque, l'hôtel social, géré par l'association Priorité Logement nous permet de loger des jeunes de 18 à 25 ans en cours d'insertion professionnelle. Mais le C.C.A.S. c'est surtout beaucoup d'écoute...

Au-delà de l'aide financière indispensable par vraie nécessité, la première des choses, c'est d'abord l'écoute de l'autre... l'écoute intelligente de la situation de détresse de la personne venue solliciter de l'aide...

Cette année c'est plus de 1 000 fiches de situation qui ont été ainsi établies...

Les personnels communaux qui sont au Centre Communal d'Action Sociale, au travers de leur formation et de leur vécu professionnel, sont à la disposition des habitants de la ville pour les aider.

Le social à Mennecy...

- Que peut-on y trouver ?

- le logement social

- L'hébergement provisoire

- L'inter génération

- L'Hôtel social

Dernière minute... Dernière minute... Dernière minute...

Un séjour est proposé par le C.C.A.S. dans la région de Rimini (Italie)
DU 16 AU 23 MAI 2003 AU PRIX DE 739 EUROS.

Inscription et documentation auprès du C.C.A.S.

Places limitées à 50 personnes.

New
Esthetic

*Un lieu unique
 pour une rencontre
 authentique
 avec la beauté*

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 19 h
 Samedi de 9 h 30 à 17 h



INSTITUT
 ESTHEDERM
 PARIS

58, boulevard Charles de Gaulle - 91540 Mennecy

TÉL. : 01 69 90 54 55

• Animation

Rétrospective 2002



Madeleine FIORI
3^e Adjoint
Animation
Communication
Gestion des salles
Municipales
Tourisme

- Foire antiquités brocante
- Braderie de printemps, marché aux fleurs
- Fête du parc
- Feu d'artifice
- Braderie d'automne
- Marché de Noël
- Communication
- Gestion des salles municipales

Dès le mois d'avril 2002, le Service Animation a proposé aux Menneçois **chaque mois** différentes manifestations ; rappel en images.

AVRIL FOIRE ANTIQUITES BROCANTE (Nouvelle Animation)



Démarrage le **28 avril** d'une nouvelle animation dans l'Allée du Parc de Villeroy qui aura permis aux amateurs d'antiquités et autres collectionneurs de venir, **chaque 4^{ème} dimanche du mois** jusqu'en octobre 2002, découvrir de nouveaux stands et, qui sait, peut-être enfin trouver l'objet tant recherché.

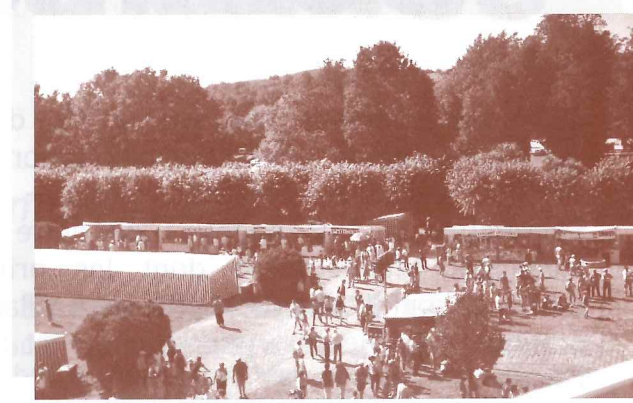
MAI BRADERIE DE PRINTEMPS MARCHE AUX FLEURS

Intense animation le **dimanche 12 mai** en Centre Ville, où dans une atmosphère printanière, les **grands** ont pu chiner, et acheter de quoi fleurir balcons et jardins avec les **150 exposants** installés autour de l'Eglise, tandis que les yeux des **petits** brillaient devant les jongleurs et les cracheurs de feu.



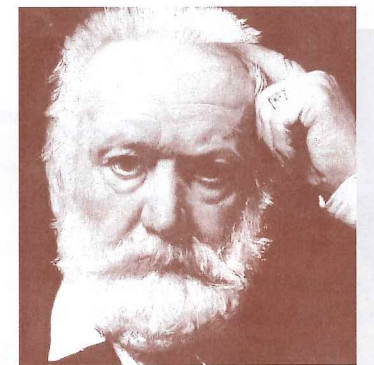
JUIN FETE DU PARC

Promenade en famille le **dimanche 16 juin** pour la traditionnelle **fête du Parc**, où parents et enfants ont profité des nombreuses attractions et activités qui se sont succédées tout au long de cette journée ensoleillée.



JUILLET FEU D'ARTIFICE

Le **samedi 13 juillet**, à la tombée de la nuit, le Parc de Villeroy s'est illuminé de gerbes multicolores toutes plus belles les unes que les autres ; les Menneçois sont venus nombreux assister au spectacle pyrotechnique commémorant le **bicentenaire de la naissance de Victor Hugo** et nourris furent les applaudissements.



SEPTEMBRE BRADERIE D'AUTOMNE

Après celle de mai, le **dimanche 15 septembre**, le Centre Ville s'est à nouveau transformé en foire aux puces. Les visiteurs, tout en chinant ont pu apprécier un trio de JAZZ qui a fait le " bœuf " tout au long de la journée entre les exposants.

NOVEMBRE MARCHE DE NOEL

A l'heure où nous élaborons ce journal, le Marché de Noël est en préparation, il se tiendra les **29-30 novembre et 1^{er} décembre**, dans la Salle Socio-Educative et le Théâtre. Nous vous espérons nombreux à venir découvrir les stands décorés, et rencontrer le Père-Noël...

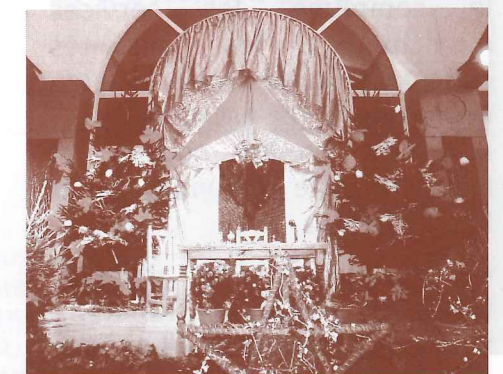


Photo 2001

• Communication

Essentiellement axé sur la vie de notre Commune, le Service Communication a conçu et réalisé en **Février – Avril – Juin et Septembre** le " 8 pages " de notre bulletin municipal Mennecy-Info dont les principales rubriques sont, l'édito du Maire - Infos-Village – Vie pratique – la Vie des Associations – et l'Agenda Loisirs.

En décembre, le spécial fin d'année qui comporte environ **40 pages** a pour but de faire une

rétrospective de l'année écoulée et une présentation succincte des projets 2003.

Nous rappelons à toutes les associations qu'elles peuvent communiquer, si elles le souhaitent, par l'intermédiaire du journal.

Nous leur adresserons très prochainement le calendrier des parutions pour 2003 et les dates " BUTOIR " de dépôt des articles et puisque nous parlons de 2003, voici en avant-première notre projet informatique sur l'année à venir.



Site Internet de la ville de Mennecy

Depuis quelques mois, un groupe de pilotage (comprenant élus et personnel communal) planche sur la réalisation du Site Internet de notre Commune.

Dans un souci constant de modernité et d'efficacité, la ville de Mennecy souhaite renforcer sa communication actuelle par l'intermédiaire d'un site WEB. Ce site lui permettra de promouvoir la commune, les services municipaux, les activités culturelles et festives, le tissu économique, les associations ... Il créera un lien nouveau et interactif entre la municipalité et la population.

Ce site devra être attractif, informatif, pratique et évolutif. Son ergonomie permettra une navigation rapide, intuitive.

Son architecture évoluera progressivement pour intégrer dans le futur de nouvelles informations et de nouveaux services à valeur ajoutée.

Les objectifs de ce site :

- améliorer les capacités de communication,
- offrir une information riche, claire et précise,
- proposer des services à la population,
- inciter les particuliers et les entreprises à découvrir ou à s'implanter sur Mennecy.

Les publics visés :

- les habitants de la commune,
- les associations,
- tous les visiteurs (promeneurs, entreprises, futurs habitants), intéressés par la ville de Mennecy et ses environs.

Les rubriques seront accessibles à chaque page du site, via des systèmes de menus permanents.

L'identité de la ville de Mennecy sera rappelée sur chaque page.

Alors à bientôt sur le site de Mennecy !
www.mennecy.fr

• Gestion des salles municipales

La ville de Mennecy dispose de 4 salles municipales :

1 La Salle Socio-Educative



située près de l'Orangerie dans le Parc de Villeroy qui permet l'accueil de 350 personnes assises, ou 640 personnes debout. Elle est plus particulièrement destinée aux manifestations festives (repas – soirées dansantes – fêtes de familles - démonstrations – expositions – etc...)

La réservation se fait auprès de nos services :

- par téléphone au 01.64.57.30.61
- par courrier : B.P. n° 1 – 91541 MENNECY CEDEX

Cette année, la salle a été occupée comme indique le tableau ci-dessous. Les week-ends sont bien sûr très demandés, surtout en période estivale. Aussi nous vous recommandons de prendre vos réservations 8 mois à 1 an à l'avance.

OCCUPATION SALLE SOCIO-EDUCATIVE ANNEE 2002

UTILISATEURS	NOMBRE LOCATIONS
Associations 1 ^{ère} et 2 ^{ème} utilisation	17
Sociétés et Entreprises	4
Fêtes de Familles Mennecoises	8
Fêtes de Familles hors Mennecy	4
Personnel Communal	9
Total	42 semaines

2 Les Salles Mariannes 1 et 2

situées au 7, rue de l'Arcade, ces salles sont à la disposition des nombreuses Associations Mennecoises, Caisse des Ecoles, Bibliothèque et autres Services Municipaux.



Capacité d'accueil :

- Marianne 1 : 60 personnes assises, 80 personnes debout
- Marianne 2 : 40 personnes assises, 60 personnes debout

Les plannings sont très chargés et malgré toute notre bonne volonté, il n'est pas toujours possible de contenter l'ensemble des Associations.

OCCUPATION MARIANNE 1 - ANNEE 2002

Matin	Après-Midi	Soir	TOTAL
97 heures	107 heures	282 heures	486 heures

OCCUPATION MARIANNE 2 - ANNEE 2002

Matin	Après-Midi	Soir	TOTAL
147 heures	347 heures	522 heures	1016 heures

3 La Salle du Saule Saint Jacques

située au 2, rue du Saule Saint Jacques, elle remplace la Salle Marianne 3 qui accueille les bureaux de notre Police Municipale. Cette salle mise à la disposition de



la Commune par la S.A. d'H.L.M. " La Lutèce " et l'Office Départemental de H.L.M., peut accueillir des manifestations d'ordre culturelles ou sociales.

Capacité d'accueil : 20 personnes assises, 35 personnes debout.

OCCUPATION SAULE SAINT JACQUES de Février à Décembre 2002

Matin	Après-Midi	Soir	TOTAL
45 heures	258 heures	287 heures	590 heures



Afin de mieux gérer l'ensemble de ces activités, le Service Animation-Communication s'est agrandi au cours de l'année et 2 collaboratrices sont venues renforcer notre équipe. Ce sont maintenant 4 personnes qui ont le plaisir de vous accueillir et vous informer dans leurs nouveaux locaux situés au 5, rue de l'Arcade le lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h00. Pour conclure, je voudrais en mon nom et au nom du service vous adresser tous nos vœux pour 2003.

Le Parc d'Activité de MONTVRAIN en fin de commercialisation

Situation de la ZAC au 31 octobre 2002



Bernard BOULEY
5^e Adjoint
Finances - Affaires économiques - Marché intercommunalité

La commercialisation des terrains de la ZAC de MONTVRAIN créée en 1991 se termine. Les bâtiments commencent à sortir de terre dans une belle harmonie architecturale. Malgré une forte demande aucun entrepôt gigantesque n'a été réalisé, mais des entreprises créatrices d'emplois (environ 700 emplois nouveaux à terme) et de taxes professionnelles qui apporteront à notre ville encore plus de dynamisme et de richesse. Les synergies créées autour de cette réalisation permettront sans aucun doute l'ouverture d'une tranche supplémentaire qui pourra être gérée avec efficacité dans le cadre de notre intercommunalité.

DELIFRUIT conditionnement de produits fruitiers



J.L. MULLER
70 emplois - Chiffre d'affaires : 50 M.F.

CENTRE D'AIDE POUR AUTISTE



120 emplois

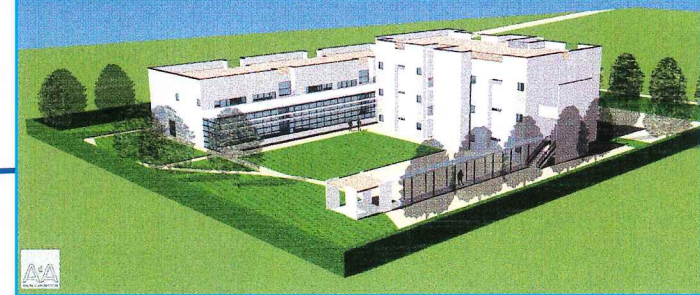
NETTO Commerce alimentaire chaussure vêtement



10 emplois - Chiffre d'affaires : 17 M.F.



Résidence d'accueil pour autiste



APY Fabrication de jeux pour enfants



PMB Commerce de peinture vitrerie en gros

C.A. non communiqué



Bâtiments terminés ou en construction

1	Restauration rapide
2	Lavage automobile
3	Garage automobile Peugeot
4	Office notarial
5	Conditionnement de produits alimentaires pour animaux
6	Conditionnement de produits fruitiers

Terrains avec projet

7	Commerce de peinture vitrerie en gros
8	Commerce alimentaire - vêtement, chaussure
9	Fabrication de jeux pour enfant
10	Cabinet d'orthodontie
11	Garage automobile
12	Vétérinaire
13	Centre d'aide pour autiste
14	Bureaux et commerce d'articles de sport
15	Résidence d'accueil pour autiste

Terrains avec option d'achat

16	Hôtel - centre de fitness
17	Bureaux
18	Bureaux

Autres terrains vendus : 19

Aperçu des travaux effectués sur la commune



Daniel PERRET
2^e Adjoint
Urbanisme
Bâtiments communaux
Assainissement
Travaux, voirie,
espaces verts
Commission de sécurité
des bâtiments
communaux

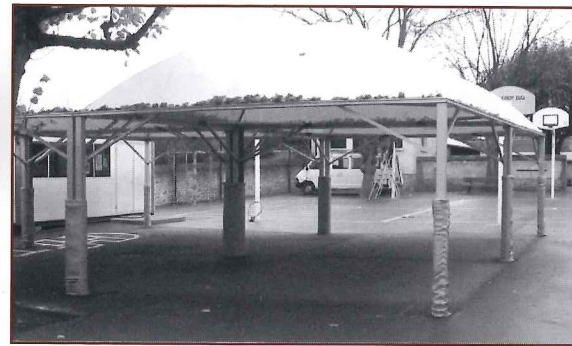
Aperçu des travaux sur la commune

- Ecole Primaire de la Sablière
- Ecole Primaire des Myrtilles
- Parc de Villeroy
- Ecole Maternelle de la Jeannotte
- Ecole Maternelle de la Verville
- Ecole Maternelle des Myrtilles
- Réfection de marquage...
- Avenue Darblay
- Rue des Châtries
- Avenue du Bois Chapet
- Gymnase Rideau

Mieux entretenir et rénover notre Patrimoine, tel est l'objectif que nous nous sommes fixé avec l'aide de Monsieur PIROT Architecte Urbaniste et de Monsieur MESLIN Directeur des Services Techniques, en élaborant un plan pluriannuel établissant des priorités afin de maintenir dans un état de qualité l'accueil de vos enfants, la pratique de vos loisirs et notre environnement général.

Ecole Primaire de la Sablière

Réalisation d'un préau pour le confort des élèves



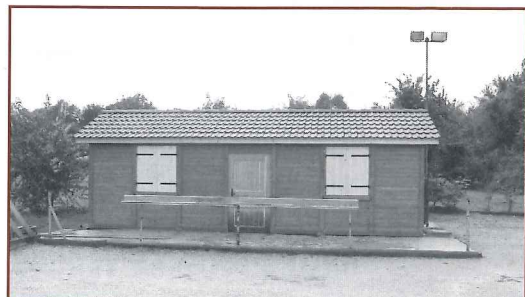
Ecole Primaire des Myrtilles

Pose d'une clôture de séparation et aménagement d'un parc de stationnement



Parc de Villeroy

Nouveaux châteaux pour les Archers et les Boulistes (suite acte de vandalisme)



Réfection de marquage horizontale et verticale sur l'ensemble de la Ville



Ecole Maternelle de la Jeannotte

Réfection des clôtures afin de sécuriser l'école



Ecole Maternelle de la Verville

Façade, avant réhabilitation



Ecole Maternelle des Myrtilles

Réhabilitation des façades pour l'amélioration et le bien être des enfants

Avenue Darblay

Création de places de stationnement



Avenue du Bois Chapet

Travaux d'assainissement eaux usées suite à des inspections télévisées des réseaux sur la Commune



Gymnase Rideau

Réfection du plafond pour le confort des utilisateurs

Denis MALLET

Mennecy Viandes

17, rue de la Croix Boissée
91540 Mennecy
(centre ville)

Tél. : 01 64 57 00 25

TRAITEUR

Le Choix

La Qualité

La Garantie des Produits

*D'origine Française, élevés en liberté,
d'une manière traditionnelle avec une alimentation naturelle.*

Nous vous proposons :

*Le Capelin : Porc du Cantal élevé aux céréales et aux châtaignes
Génisse Limousine - Veau de lait élevé sous la mère
Agneau du Quercy - Volaille Fermière*

*Et aussi un large choix de
Produits Fabrication Maison :
Charcuterie, Crudités...*

Et à votre disposition : Fromage, Vins, Conserves...

MENUS ET PLATS SPÉCIAUX POUR FÊTES

Affaires culturelles

Voilà déjà quelques semaines que la saison culturelle 2002-2003 a débuté.

Pendant ces périodes de fêtes, peut être irez-vous au théâtre, au cabaret, ou bien encore préférez-vous les concerts sans parler de ceux qui iront s'installer confortablement devant la toile blanche de leurs rêves...

Théâtre, cabaret, concert, cinéma, voilà bien évidemment, le lot quasi-quotidien de la salle Jean-Jacques Robert de l'Espace Culturel.

Nous nous sommes efforcés, tout au long de la précédente saison, de répondre à vos attentes et de rester à votre écoute. Sur quatorze spectacles qui vous ont été offerts (sans compter les tremplins Rock ou autre Fest-Noz) en 2001-2002, vous avez été **3 053** spectateurs à les apprécier.

Jeanne Manson, Les Chevaliers du Fiel et Chérie Noire forment le trio gagnant de cette saison...mais d'une courte tête ! Comment ne pas citer " les Ballets Mongols ", avec leurs costumes aux



couleurs des plus chatoyantes, qui ont su vous charmer. La grâce et la légèreté de Sophie Marquet et Philippe Anota vous ont entraîné sur leurs pas qu'ils fussent grands et même classiques. Vingtième siècle et Glamour Paradise ont plongé l'Espace Culturel, le temps de deux représentations, dans l'univers des cabarets.



Pour ceux que les grands discours rebutent, quelques souvenirs ou quelques regrets en images sont les bienvenus...

Côté cinéma, vous avez été près de **11 000** spectateurs à avoir fréquenté le cinéma Atmosphère. Le Peuple Migrateur est de loin le film qui a reçu le plus de suffrages mais Harry Potter a enthousiasmé le jeune public. Si l'on devait compléter ce palmarès, il faudrait rajouter dans le peloton de tête : Une hirondelle a fait le printemps, 8 femmes, Astérix et Obélix pour ne citer que ceux-là..

Vous avez été également très nombreux à découvrir les sculp-

tures de Kirstin Lindsthal, les tableaux de Bruno Mélonio, de Margall, de Billy Renoir et de bien d'autres encore qui se sont partagés, le temps d'un week-end, la Salle de la Cheminée.

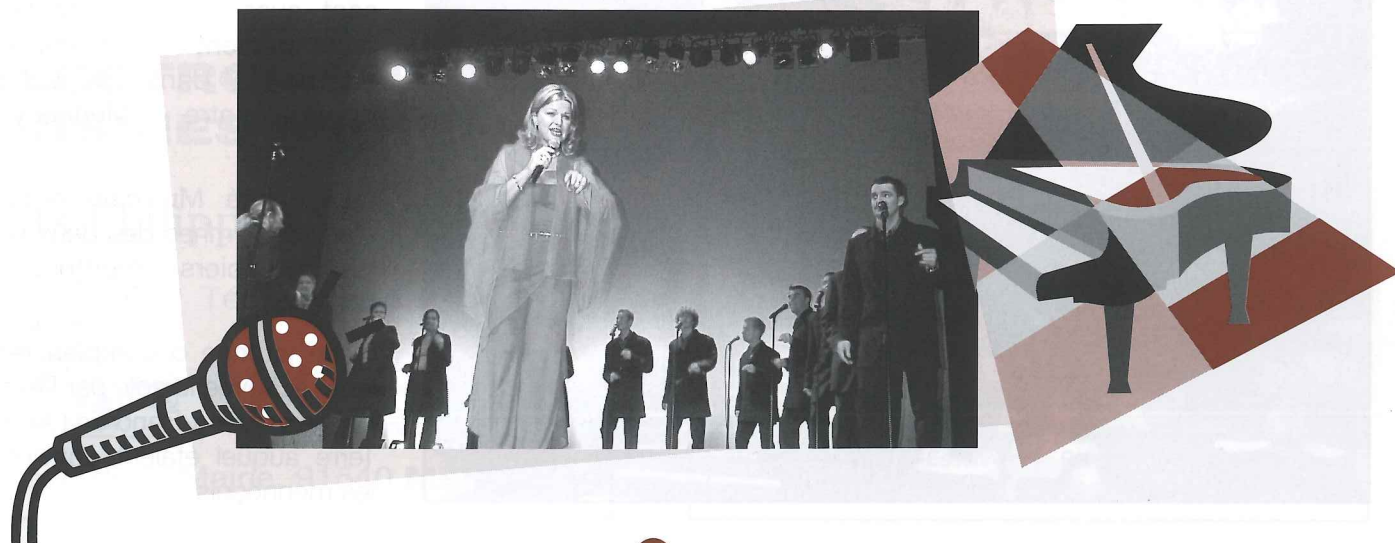
Bibliothèque municipale et Conservatoire ont été de précieux partenaires tout au long de la saison passée et seront, à n'en pas douter, des éléments forts de notre partenariat pour cette nouvelle saison.

Depuis fin Septembre 2002, la nouvelle saison a débuté, le cinéma Atmosphère a ré-ouvert ses portes, les **"conférences du mercredi"**, anciennement **"café philo"**, prennent un nouvel

essor, les expositions dans la salle de la Cheminée attirent de plus en plus d'amateurs.

C'est un programme varié et éclectique que vous propose l'équipe de l'Espace Culturel. Il est encore temps de réserver ses places pour les prochains spectacles :

du Gospel et du théâtre en Janvier, de la danse en Février, humour, théâtre et cabaret en Mars, chansons en Avril, un conte féérique en Mai sans oublier les standards de l'Espace Culturel : Tremplins Rock, Fest-Noz et Fête de la Musique. Un programme que nous vous invitons à découvrir si ce n'est déjà fait. Nous sommes à votre disposition au **01 69 90 04 92**.



Jumelage

Vingtième anniversaire du jumelage Mennecy/Renningen

Grande cérémonie, le samedi 2 novembre à l'Espace Culturel, en l'honneur du vingtième anniversaire du jumelage entre les villes de Mennecy et Renningen.

Le Conseil Municipal, les personnalités locales et les Délégations de nos amis Allemands, Anglais et Italiens ont pris place parmi les spectateurs. C'est devant une salle comble que la Société Musicale de Mennecy sous la direction de Francis POTTIEZ a ouvert cette symbolique journée avec au programme :

- l'Ensemble Vocal,
- Les Chœurs de Villeroy,
- L'Ecole de Musique de Renningen.

Au moment des signatures, Wolfgang FaiBt Bourgmestre de Renningen, s'est adressé au public en citant Antoine de Saint Exupéry :

"Aimer ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder dans la même direction.

Depuis le début et avec succès, nous regardons dans la même direction à plusieurs égards et,



depuis le printemps, nous visualisons à Renningen à travers la nouvelle "Mennecy-Platz" cette même direction.

Joël MONIER Maire de Mennecy, dans son allocution retracera

l'historique du jumelage de nos deux villes et terminera son propos en ces termes :

"Les signatures, que nous allons apposer au bas du renouvellement des serments de jumelage, mon ami Wolfgang FaiBt Bourgmestre et moi-même, ne vont pas seulement entériner vingt ans de grande amitié entre nos deux communes, elles sont aussi la représentation du prolongement d'une importante dynamique dans les échanges futurs entre Mennecy et Renningen".

La Société Musicale entonnera alors les hymnes des deux pays et les pompiers monteront les couleurs.

Cette journée ô combien remplie, s'est achevée le soir, par l'excellent concert du Big-Band de l'Armée de Terre auquel étaient conviés tous les menneçois.



Collège Parc de Villeroy

Madame
C. JOUREAU
a été nommée
sur le poste de
Chef d'Etablissement
du plus gros collège
de France
à la rentrée 2002.



Elle succède à Monsieur P. SORIANO parti en retraite et tient à le remercier pour tout le travail qu'il a effectué. Elle souhaite s'inscrire dans la continuité de ce qu'il a construit et acquérir la confiance de ceux qui l'ont apprécié.

Elle a l'ambition d'apporter aussi sa marque et de faire profiter l'établissement de ses acquis professionnels. Elle a été pendant treize années Professeur de Lettres en Lycée, Conseillère Pédagogique, elle a appartenu à un groupe Académique de recherche pour l'aide des élèves en difficultés.

Elle a travaillé dans la formation continue d'adultes (GRETA). Professeur heureux, elle a souhaité s'investir encore davantage

pour le service public. Elle est depuis huit années personnel de direction, nommée au Collège de Courcouronnes elle est restée ensuite quatre années à s'investir dans l'Education Prioritaire (ZEP) au Collège des Guinettes à Etampes.

Responsable de ZEP, responsable du Contrat Ville, elle s'est beaucoup investie et reste attachée à ceux qu'elle a quittés : professeurs, élèves et parents.

Mennecy est une belle ville accueillante. En charge de la responsabilité pour l'Inspection Académique de la mise en route du nouveau Collège de Champcueil, elle aura à cœur que la baisse d'effectif nécessaire au Collège de Mennecy (1400 élèves) se fasse au mieux

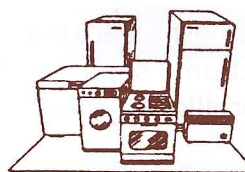
pour les personnels, les parents d'élèves et leurs enfants.

Le Parc de Villeroy est un bon Collège, les élèves y semblent heureux et obtiennent de très bons résultats. La baisse d'effectif permettra un accueil amélioré, un service public de grande qualité et une individualisation de la prise en compte de l'élève, ceci est particulièrement nécessaire aujourd'hui même dans un secteur comme le nôtre.

L'enfant est souvent fragilisé par la vie de plus en plus active, stressante des adultes qui les entourent, l'école doit de plus en plus l'aider à se structurer pour devenir un adulte équilibré.

**ÉLECTROMÉNAGER
CUISINES MARTIVAL**

Éts Philippe **CHEVRANT**



Tél. : 01 64 57 09 61



4, place de la Mairie, 91540 **MENNECY**

POMPES FUNEBRES MARIN

MARBRERIE
fondée en 1877

Organisation complète
des obsèques - Funérarium
Contrats obsèques - Monuments

Assistance 7j/7 - 24h/24

Funérarium

104, Bd de Fontainebleau
RN 7 - 91100 Corbeil-Essonnes
Tél. 01 64 96 19 19

46, Bd du Général de Gaulle
RN 191 - 91540 MENNECY
Tél. 01 64 57 23 00

Vie pratique

Calendrier des vaccinations

A titre indicatif, vous trouverez ci-après un tableau synoptique des vaccinations actuellement en vigueur. Ce calendrier devrait changer avec l'arrivée sur le marché des vaccins hexavalents (Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche, Haemophilus influenza B et Hépatite B) mais il n'est pas encore paru.

Dès le 1^{er} mois	Tuberculose	La vaccination BCG précoce est réservée aux enfants vivant dans un milieu à risques. La vaccination par le BCG est obligatoire pour l'entrée en collectivité incluant la garde par une assistante maternelle. L'épreuve tuberculique doit être pratiquée 3 à 12 mois plus tard.
A partir de 2 mois	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Polio, Haemophilus influenzae B 3 injections à 1 mois d'intervalle Hépatite B 2 injections à 1 mois d'intervalle, la 3 ^{ème} entre 5 et 12 mois après la 2 ^{ème} injection	Le vaccin polio injectable est recommandé pour les primo-vaccinations et les rappels, le vaccin polio oral réservé uniquement aux situations épidémiques. Le vaccin coqueluche à germes entiers est recommandé. La vaccination contre l'Hépatite B peut être commencée à partir de 2 mois (sauf le cas des enfants nés de mère antigène HBs positif, chez qui elle doit être faite à la naissance).
A partir de 12 mois	Rougeole – Oreillons – Rubéole Hépatite B 3 ^{ème} injection	La vaccination associée rougeole – oreillons – rubéole est recommandée de façon indiscriminée pour les garçons et les filles . La vaccination contre la rougeole peut être pratiquée plus tôt, à partir de 9 mois pour les enfants vivant en collectivité, suivie d'une revaccination 6 mois plus tard en association avec les oreillons et la rubéole . En cas de menace d'épidémie dans une collectivité d'enfants, on peut vacciner tous les sujets supposés réceptifs, à partir de 9 mois . La vaccination immédiate peut être efficace si elle est faite moins de 3 jours après le contact avec un cas. Cette 3 ^{ème} injection peut être réalisée entre 5 et 12 mois après la 2 ^{ème} injection.
16-18 mois	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche Polio, Haemophilus influenzae B 1 ^{er} rappel	Lors du 1 ^{er} rappel on peut, si nécessaire, pratiquer en un site d'injection séparé, la vaccination associée rougeole – oreillons – rubéole . Le vaccin coqueluche à germes entiers ou un vaccin acellulaire peut être utilisé indifféremment.

Vie pratique

Entre 3-6 ans	Rougeole – Oreillons – Rubéole 2 ^{ème} dose	Une seconde vaccination associant rougeole – oreillons – rubéole est recommandée pour tous les enfants.
Avant 6 ans	Tuberculose	La vaccination par le BCG est obligatoire pour l'entrée en collectivité , donc pour l'entrée à l'école maternelle ou en primaire.
6 ans	Diphtérie, Tétanos, Polio 2 ^{ème} rappel Rougeole – oreillons – Rubéole	La vaccination associée rougeole – oreillons – rubéole est recommandée chez les enfants n'ayant pas encore été vaccinés ou n'ayant reçu qu'une dose. L'entrée à l'école primaire est une bonne occasion de vacciner éventuellement le même jour que le 2 ^{ème} rappel diphtérie, tétanos, polio et/ou le BCG.
11-13 ans	Diphtérie, Tétanos, Polio 3 ^{ème} rappel Coqueluche 2 ^{ème} rappel Rougeole – oreillons – Rubéole Rattrapage Hépatite B Epreuve tuberculique	Un rappel tardif contre la coqueluche est recommandé chez tous les enfants , l'injection devant être effectuée en même temps que le 3 ^{ème} rappel diphtérie, tétanos, polio avec le vaccin coquelucheux acellulaire . Une vaccination associée rougeole – oreillons – rubéole est recommandée pour tous les enfants n'ayant pas bénéficié , quels que soient leurs antécédents vis-à-vis des trois maladies. Si la vaccination n'a pas été pratiquée dans l'enfance, un schéma complet en 3 injections : les 2 premières à un mois d'intervalle, la 3 ^{ème} , entre 5 et 12 mois après la deuxième injection. Les sujets aux tests tuberculiques négatifs, vérifiés par IDR , seront vaccinés ou revaccinés ⁽¹⁾
16-18 ans	Diphtérie, Tétanos, Polio 4 ^{ème} rappel Rubéole pour les jeunes femmes non vaccinées	Rappels ultérieurs tétanos et polio tous les 10 ans. La vaccination contre la rubéole est recommandée , par exemple lors d'une visite de contraception ou pré-nuptiale.
A partir de 18 ans	Tétanos, Polio Hépatite B Rubéole	Tous les 10 ans. Uniquement pour les personnes appartenant à un groupe à risque, schéma complet en 3 injections : les 2 premières à un mois d'intervalle, la 3 ^{ème} entre 5 et 12 mois après la deuxième injection. Pour les femmes non vaccinées en âge de procréer . Si la sérologie prénatale est négative ou inconnue , la vaccination devra être pratiquée immédiatement après l'accouchement, avant la sortie de la maternité .
A partir de 65 ans	Grippe	Tous les ans.

(1) Après 2 vaccinations par le BCG réalisées par voie intradermique, les sujets qui ont une intradermoréaction à la tuberculine négative sont considérés comme ayant satisfait aux obligations vaccinales. Des informations complémentaires peuvent être obtenues en consultant le site internet du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité : www.sante.gouv.fr, rubriques vaccinations ou actualités.

L'espace Conseil Service de l'Essonne simple comme un coup de fil

196 communes, 1 seul numéro de téléphone pour l'Assurance Maladie :

0 820 904 125

(numéro indigo 0,12 euros/minute)

des téléconseillers à votre service des réponses simples et personnalisées.

L'Espace Conseil Service de la Caisse Primaire Maladie de l'Essonne est opérationnel. Sa vocation ? Faciliter les démarches administratives et apporter une réponse claire, rapide et complète aux demandes réceptionnées sur le numéro de téléphone unique : **0 820 904 125**.

La mise en œuvre de ce nouveau service, **pour tous les assurés de l'Essonne**, ne se substitue pas au numéro du serveur vocal, le 0 820 900 900, dédié aux remboursements. Ce numéro d'appel continue de donner les renseignements relatifs aux remboursements effectués dans les trente derniers jours pour chaque assuré.

Deux numéros de téléphone à connaître :

L'Espace Conseil Service, accessible par le numéro indigo 0 820 904 125 (0,12 euros/minute) sans interruption de 8h00 à 18h00, du lundi au vendredi.

Le serveur vocal, au 0 820 900 900, pour tout connaître sur les remboursements effectués dans les trente derniers jours, ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, (service disponible également sur internet : www.cnamts.fr).

Enquête familles et modes de vie

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) entreprend une importante étude sur les modes de vie en réalisant une **enquête statistique** auprès de personnes résidant en France. Elle débutera le **12 novembre 2002 pour finir le 11 janvier 2003**.

Cette étude s'intéresse aux modes de vie des personnes nées hors de France et de leurs familles. Préparée en partenariat avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) elle abordera les thèmes du travail et de la retraite.

Elle est reconnue d'intérêt général sans avoir de caractère obligatoire par le Conseil National de

l'Information Statistique. Elle a reçu le visa n° 2002X719AU valable pour l'année 2002.

Les ménages, désignés par tirage au sort selon un procédé rigoureux, **seront avisés par lettre mentionnant le thème de l'enquête et le nom de l'enquêteur qui viendra réaliser l'interview.**

Comme la loi nous en fait la plus stricte obligation, vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

En espérant que vous réserverez un bon accueil à notre collaborateur, nous vous remercions par avance.

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

La retraite c'est demain...
la préparer c'est aujourd'hui

préparation en deux temps

1^{ère} ÉTAPE

Dès 58 ans, je prépare ma future retraite

Je demande mon relevé de carrière et je le fais éventuellement régulariser par un conseiller dans un point d'accueil ou dans une agence locale (liste des permanences au Tél. 01.40.37.37.37 ou sur le www.retraite.cnav.fr)

Mon relevé de carrière est complet. Je reçois :
– une évaluation chiffrée du montant de ma future retraite à la date de mes 60 ans,
– un imprimé de demande de retraite

MON DOSSIER EST PRET

Nous sommes toujours au rendez-vous

Vous résidez à Mennecy, votre **point d'accueil** le plus proche se trouve à :
Cité Administrative, 16, Allée Aristide Briand - 91100 CORBEIL-ESSONNES
Ouvert du lundi au vendredi de **8h45 à 11h45** et de **13h45 à 17h00** (fermé le jeudi de 8h30 à 13h30)
ATTENTION ! le 1^{er} jeudi de chaque mois le point accueil est fermé.

2^{ème} ÉTAPE

4 mois avant le départ à la retraite, je dépose ma demande officielle

– En complétant l'imprimé de demande de retraite, reçu précédemment, et en le déposant dans un point d'accueil retraite ou dans une agence locale,
– Ou je l'adresse par courrier au :
CNAV
Agence de l'Essonne et du Val de Marne
5-7, rue Georges Enesco
94026 CRETEIL CEDEX

Dans les jours qui suivent cette démarche, je reçois un accusé de réception de ma demande avec les coordonnées de la personne qui suit mon dossier

Je reçois la notification de décision. Le premier paiement de la retraite s'effectue automatiquement

J'AI REUSSI MON PASSAGE A LA RETRAITE

La vie des associations

CREATION D'ASSOCIATION

Une nouvelle Association à Mennecey ...

Association
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE MENNECEY

1, rue Victor Grignard
91540 - MENNECEY

Téléphone 06.82.13.44.16

Fax 01.64.57.11.23

Président :
Lieutenant Gilles GUITTON

A partir de 12 ans,
formation théorique et pratique
Apprentissage du métier
de Sapeur Pompier.



"On plonge à MENNECEY !"

Associé à la section plongée de Snecma Sports Corbeil, le club Orquoise plongée compte près de 200 adhérents de 8 à 82 ans !

Ces nombreux palmipèdes s'entraînent au stade nautique, le mercredi soir pour les adultes et les ados, le samedi midi pour les plus jeunes. Bien sûr, les petits carreaux n'ont rien à voir avec les paysages sous-marins que tous s'empressent de rejoindre à la moindre occasion et pourtant, le club ne désemplit pas.

Les séances en piscine permettent de découvrir puis de perfectionner les différentes techniques que l'on utilise lors des immersions. Le baptême, est souvent la révélation, même à la piscine ! Et oui, on peut respirer sous l'eau !

Même si nous sommes nombreux, si notre passion vous intéresse, passez nous voir... mais attention à vous, c'est un virus qui s'attrape facilement et qui peut vous entraîner au bout du monde !

Pascale Clément

HANDBALL CLUB MENNECOIS

L'Association du Handball Club Menneçois s'est inscrite depuis deux ans dans une politique sportive orientée jeunes, l'objectif étant d'évoluer en 2005 au plus haut niveau régional. Les efforts commencent à payer, nos jeunes - de 16 ans évoluent en championnat régional, tout comme leurs aînés, les seniors filles et garçons. Nos jeunes sont sélectionnés dans les équipes de l'Essonne et d'Ile de France tant chez les garçons que chez les filles, enfin nos jeunes arbitres ont réussi avec succès leurs examens et officient en championnat régional.

Stages et animations sont prévus tout au long de la saison ; ils complètent les entraînements ou initient les jeunes qui souhaitent découvrir le Handball.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur notre discipline, je vous donne rendez-vous au gymnase du collège du lundi au vendredi de 18h30 à 22h30.

Contactez nous au 06.08.96.83.29 ou venez tout simplement visiter notre site : <http://perso.wanadoo.fr/hbcm>



CLUB D'ECHECS de MENNECEY

Affiliation Fédération Française d'Echecs sous le N° M91047
Renseignements au : 01 64 99 62 29 ou 01 64 99 63 20

En mars 2002, quelques jeunes du club ont participé à un tournoi organisé annuellement par le club de Nozay à l'intention des moins de 16 ans. Ils n'étaient pas nombreux, mais ils ont su nous faire honneur puisqu'ils se sont tous classés dans les premiers, dans leurs catégories respectives. Nous ne pouvons que les encourager à persévérer dans l'apprentissage de ce beau jeu. Nous encourageons également tous nos jeunes adhérents à répondre aux prochaines invitations et à suivre leur exemple.

A ceux qui, non adhérents, voudraient s'initier aux Echecs, nous proposons de venir rejoindre notre équipe de sympathiques membres. Pour la saison 2002-2003, le



club ouvre ses portes le mercredi 18 Septembre 2002, salle du Saule Saint Jacques. Au club, nous sommes à la disposition de tous ceux qui voudront de plus amples renseignements le mercredi de 14 à 19 heures et le vendredi de 20 à 24 heures.

Vous pouvez aussi nous téléphoner aux numéros indiqués ci-dessus, en dehors des heures d'ouverture.



La vie des associations

LES SIXTIES

Retrouvez le goût des danses à deux !

La rentrée des Sixties a eu lieu en Septembre et, avec elle, la vague des danseurs menneçois enthousiastes et motivés a encore pris de l'ampleur, pour le plus grand plaisir de leurs professeurs. En Rock'N Roll, désormais 6 niveaux de cours sont à la disposition des élèves, avec toujours l'existence du cours Enfants pour les 6-12 ans. En outre, un cours de Salsa a vu le jour et déjà nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui ont goûté aux joies de la musique et des vibrations Sud-Américaines, avec la "Rueda" et des pas de danse baignés de soleil.

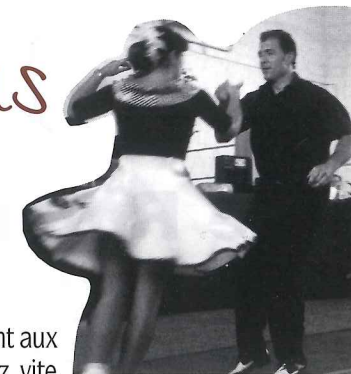
Les prix des cours sont restés "associatifs" dans l'esprit que les

Sixties se sont fixé à leur création.

Seuls Amitié et Plaisir de la danse sont aux rendez-vous des Sixties ! Alors, venez vite nous rejoindre. C'est encore possible ! Que vous ayez 2 pieds gauches ou que vous ayez la danse dans la peau, Les Sixties sont là pour vous apporter la formation qui vous va bien. Ci-dessous, vous trouverez les jours et horaires des cours.

Pour plus de renseignements, sont à votre disposition un numéro de téléphone et une adresse e-mail. A bientôt !

Tél : 06 81 39 24 98. e-mail : LesSixties@AOL.com



	Lundis	Mercredis	Jeudis
19h15	Rock Enfants
20h	Rock Niv.2/3	Rock Déb.Adultes	Salsa Adultes
21h	Rock " Choré "	Rock Niv.3/4



Association équestre de Mennecey Ecole d'équitation sur chevaux et poneys

Le club hippique de l'Etoile Blanche vous propose de nombreuses activités :
Dressage, Obstacle, Cross, Préparation aux examens,
Concours, Promenades et Pension de chevaux.

Venez découvrir en famille, toutes les joies de l'équitation

Académie Menneçoise d'Arts Martiaux

L'Académie Menneçoise d'Arts Martiaux a repris toutes ses activités. En effet, la section de self-défense n'avait pas pu débiter, faute de participants, mais c'est chose faite depuis le samedi 9 novembre 02. Les cours ont lieu au dojo tous les samedis de 15h à 17h.

Nous avons eu la désagréable surprise de constater l'absence des professeurs de karaté. Cette attitude n'est pas conforme aux règles morales de la pratique des arts martiaux en général. Néanmoins la pratique du karaté et du karaté-fitness a pu être assuré par Monsieur Mustapha Houcine dont la compétence et la gentillesse font l'unanimité malgré une différence de pratique de méthode.

Les premiers résultats de l'association ont été, cette année, pour le judo, avec certains minimes sélectionnés le 13 octobre dernier pour la sélection départementale minimes qui a eu lieu le 10 novembre 2002 : Maxime Prin



Photo 2001

(-42kg) 3°, Brian Bourgeois (-46kg) 1°, Romain Gréard (-50 kg) 3° et meilleur 3° de la compétition, Sylvain Cansi (-55kg) 3° et Christophe Tauzin (-66kg) 3°. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de leur saison. Pour la journée de l'enfance du mercredi 20 novembre, l'association emmènera 100 enfants au cinéma le Grand Rex à Paris, au programme de l'après-midi, visite des étoiles du Rex et des coulisses du théâtre.

Ensuite nous pourrions admirer un spectacle Disney sur scène et nous terminerons par la représentation du dernier film de Disney "la planète au trésor". Le goûter offert par l'AMAM,

quelques pains au chocolat, mandarines et jus de fruits seront distribués à tout le monde.

Un autre rendez-vous marquant de l'association est le Téléthon. Le 7 décembre, un après-midi consacré aux arts martiaux sera organisé au gymnase de la piscine. A partir de 14h, les personnes présentes pourront admirer quelques démonstrations et même participer à différents ateliers de sports de combats. Des boissons et gâteaux seront vendus au profit du Téléthon, tous les bénéfices de cette vente seront reversés intégralement à l'AFM au profit du Téléthon. Un début de saison déjà bien rempli pour l'Académie Menneçoise d'Arts Martiaux qui ne s'arrêtera pas dans sa lancée...

Pour tous renseignements : une permanence est ouverte tous les soirs de la semaine au dojo entre 17h et 19h30, ou par téléphone au 01.64.57.32.49.

N'hésitez pas à nous contacter.

La vie des associations

Le Rotary à Mennecy

Le 13 octobre le Rotary Club de Mennecy a organisé un concert dans l'Eglise Saint Pierre. Un programme pour tout le monde comprenant à la fois du classique, Mendelssohn et Bach et du moderne Gershwin et Brassens fut interprété avec brio par l'Ensemble Musical de Mennecy sous la direction de Francis POTTIEZ directeur du Conservatoire de Musique. Les fonds récoltés sont destinés à la

campagne pour l'éradication de la polio. Le Rotary Club remercie chaleureusement les Scouts de Mennecy pour leur contribution à l'organisation de cette manifestation.

Le week-end du 29 et 30 Novembre les membres du club étaient à la sortie de l'Inter marché d'Ormoys dans le cadre de la banque alimentaire pour la collecte des denrées alimentaires pour les Restos du Cœur.

(Le Rotary International compte 1 200 000 membres, hommes et femmes bénévoles, tirés de tout secteur d'activité. L'organisation n'est ni politique, ni religieuse. Il y a 32 000 clubs dans 160 pays. Chaque club est autonome.)

Réunions tous les Lundis à 19H30 au Mercure du Coudray-Montceaux.

(Président Trevor Cox)

MENNECY NOTRE QUARTIER

L'Association de proximité de défense de votre environnement, compte tenu des besoins en informations sur les nuisances que nous rencontrons tous, de jour comme de nuit et profitant des techniques nouvelles de communication,

MENNECY NOTRE QUARTIER

Distribuera prochainement à toutes celles et ceux qui voudront bien envoyer leur adresse "e-mail" à :

Jackie.jean@wanadoo.fr

par courrier électronique de façon régulière et/ou ponctuelle les nouvelles sur ce qu'il vous faut connaître de l'actualité environnementale.

PS : Cette information en temps pratiquement réel, vous permettra (aussi) de faire connaître votre avis et vos propositions sur le sujet.

**MENNECY NOTRE QUARTIER
VOUS SOUHAITE DE BONNES
FÊTES ET UNE TRES TRES
BONNE ANNEE 2003
POUR VOUS ET LES VÔTRES.**

Lions Club de Mennecy-Val-d'Essonne

Nous avons souhaité, conformément à notre devise "Nous Servons" et conformément à notre mission "Créer et promouvoir un esprit de compréhension parmi tous les peuples à l'égard des besoins humanitaires en rendant des services bénévoles et en favorisant la participation à la vie de la communauté et à la coopération internationale", être au service de la société civile menneçoise. Pour ce faire, en concertation avec les représentants que vous avez élus à la Mairie, tout particulièrement Alain CROULLEBOIS, délégué aux Affaires Culturelles, nous nous sommes engagés à faire revivre ce qui a

été appelé pendant un certain temps cafés-philos.

Ces réunions, qui se tiendront le premier mercredi de chaque mois, s'appelleront dorénavant "les conférences du mercredi". Celle d'Octobre a porté sur "la drogue", celle du mois de Novembre a porté sur "la place de l'homme dans le Coran". En Décembre, un historien-écrivain nous parlera de "Charles de Gaulle, l'homme". En Janvier, Bruno Rebelle, Président de Greenpeace-France, viendra nous parler des combats de Greenpeace et, en Février, Denis Sez nec viendra nous entretenir de l'Affaire Sez nec.

UN MAL, DES MOTS - S.O.S. AMITIE

S.O.S Amitié recherche des bénévoles pour renforcer l'équipe d'Evry qui reçoit plus de 10.000 appels par an 24 heures sur 24.

Nous sommes là pour aider les personnes angoissées, victimes de la solitude, parfois prêtes à se suicider.

Une formation est donnée à chaque bénévole.

Si ce défi à l'indifférence vous intéresse, écrivez à :

S.O.S. AMITIE EVRY
B.P. 809 - 91001 - EVRY CEDEX

La vie des associations

L'association WAKAREYE lance un AVIS DE SURVIE

L'association Wakareye s'est formée il y a maintenant 2 ans. Elle regroupe une vingtaine de jeunes menneçois qui se dévouent régulièrement en Afrique ainsi qu'une centaine de membres. L'objectif est d'aider à la mise en place de l'école agricole pilote du village Wakareye, région de Gao, République du Mali. Dans cette zone en famine, les enfants construisent eux même leur avenir par la reforestation et le maraîchage. Les résultats obtenus sont cités en exemple dans la région de Gao. Ce n'est qu'un début. Nous visons l'accès à l'eau potable, chose acquise à ce jour, l'accès à l'autonomie alimentaire, l'accès à l'éducation.

Pour vous informer du bon déroulement des projets, nous organisons régulièrement des diaporamas auxquels vous êtes chaleureusement invités.

Nous avons mis en place depuis novembre 2001 un verger communautaire sur le terrain de sport désertifié des myrtilles. Ceci a pour objectif que les menneçois puissent profiter des cadeaux de la Terre au cours de leurs ballades. Nous avons déjà pu déguster quelques framboises, en attendant patiemment les pommes, cerises, prunes, groseilles... Les bénéficiaires directs sont les villageois.

Lorsque nous menons nos projets en Afrique nous sommes très exigeant avec la population locale. Si elle ne montre pas d'intérêt par une implication et une prise en charge des travaux, nous arrêtons directement nos efforts, chose qui ne s'est encore jamais produite.

Pour ce projet de verger communautaire à Mennecy nous aimerions la même responsabilisation de la part de la population, c'est à dire une

prise en charge autonome du verger par les villageois, et nous redemandons au "chef du village", Joël MONIER, le financement complet des plantations qui sont à ce jour à la charge des jeunes bénévoles.

Madame, Monsieur, les enfants, si vous désirez jouir des fruits du verger communautaire du terrain des myrtilles, je vous demande de nous prouver votre intérêt.

Je vous rappelle le proverbe africain : " Si ton âne ne veut pas avancer, ne le bat pas jusque la mort, change d'âne ".

Pour l'association Wakareye, le Président, Cédric COQUET.

Pour nous contacter :
Association Wakareye
3, rue des épis, 91540 Mennecy.
Benoît LEQUAI : 06.24.26.48.10

Changer de vie ?

Il nous arrive parfois d'espérer changer de vie car nous pensons qu'elle serait bien meilleure si, par exemple, nous avions tout ce que nous désirons instantanément.

Qu'en advint-il à un personnage fictif, souvent repris dans la littérature. Il lui suffisait de penser à ce qu'il voulait pour l'obtenir sur-le-champ. Il songea tout d'abord à une grande propriété, avec de belles voitures, des serviteurs et tout le confort ; il fut très heureux de pouvoir vivre ce conte de fées. Pourtant, il fut très vite embarrassé de se trouver bien seul, car il s'ennuyait après avoir tout essayé. Il était à court d'imagination, puisqu'il obtenait tour à tour tout ce qu'il espérait. Il appela alors un de ses serviteurs pour lui dire qu'il en avait assez du Paradis et qu'on devait bien mieux se distraire en enfer. Alors quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il lui annonça sans la moindre ironie qu'il y était déjà...

On se fait parfois une fausse idée des choses. La Vérité, si vous y croyez, ne peut être contradictoire. Pour les chrétiens, la vie quotidienne est tout aussi difficile que pour toute autre personne, mais ils croient que Dieu aime l'homme qu'il a créé à son image, c'est à dire éternel, doté d'une intelligence, d'un esprit et d'une âme. Mais Il n'en est pas resté là, malgré ce qu'en disait Voltaire le qualifiant de Grand Horloger de l'univers. Dieu n'a pas laissé l'homme ignorant sur son identité et son devenir, au contraire. C'est pourquoi

nous prenons La Bible pour La Parole de Dieu. Nous pensons que Dieu nous invite encore aujourd'hui à le chercher et qu'il se laisse trouver par ceux qui ont l'humilité de croire qu'ils ne sont pas chacun leur propre dieu. "Cherchez et vous trouverez" ; tout le monde connaît cet adage : c'est une parole de Jésus-Christ que nous vous invitons à pratiquer pour le rencontrer (Evangiles selon Matthieu 7:7 et selon Luc 11:9).

Alors si votre esprit est toujours vaillant, faites-le toujours réfléchir.

Si vous avez le sens de l'humour, faites-nous en profiter.

Si vous voulez relever le défi de ne pas faire la grasse matinée un dimanche, saisissez cette opportunité que Dieu vous offre de le rencontrer dans notre église !

Car contrairement à ce qui vous a peut-être été annoncé Dieu n'est pas mort ! Continuez à le chercher ! Car lui n'a de cesse de vous tendre la main afin que vous la saisissiez ou que vos yeux puissent s'ouvrir sur La Vérité et La Vie.

Nous serions très heureux de vous accueillir à l'**Eglise Protestante Evangélique de Mennecy (EPEM) le dimanche à 10 heures** dans notre nouvelle salle, située près du rond point du centre de secours des pompiers, au **Créapole 2**, accès par l'avenue de la Jeannotte.



La vie des associations

Cher(e)s ami(e)s Menneçois(es),

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, vous n'avez pas entendu parler de nous depuis très longtemps, mais nous sommes toujours là et nous sommes ravis de pouvoir vous donner les dernières nouvelles de **Terre des Enfants**. Pour les Menneçois qui ne nous connaîtraient pas, je rappelle que notre association existe depuis 1978 et que son but est de financer le centre nutritionnel de Mi Hogar, près de San Cristobal au Guatemala.

Ce centre est géré par des religieuses. L'argent que nous leur envoyons permet chaque jour à 160 enfants (de quelques mois à 12 ans environ), de venir y prendre le repas de midi. De cette façon, nous sommes sûrs qu'ils ont au moins une fois par jour un repas complet et équilibré. Ce ne sont pas des orphelins, mais ils sont issus de familles terriblement démunies.

Nous recevons régulièrement des courriers de Madre Amelia (la responsable) ainsi que des photos des enfants. Aux dernières nouvelles, elle nous annonçait qu'il y avait 40 nouveaux petits gamins à la garderie et qu'il faut les nourrir aussi. Ces chiffres peuvent varier selon la saison, car certains enfants aident à la récolte du café, du maïs, de la cardamome ou à d'autres travaux.

Depuis deux ans, le juge de Coban (la grande ville la plus proche) leur confie des enfants en grande difficulté (abandon, viol, malnutrition, mauvais traitements, etc.). Un certain nombre de ces enfants est scolarisé, ce qui encourage les parents à ne pas les envoyer travailler. D'autres sont en attente d'adoption et sont éloignés des adultes qui les maltrai-taient. Pour tous, le centre est un havre de paix, de protection et d'éducation.

Cet été, des amis se sont rendus au Guatemala. Ils ont séjourné au centre

pendant trois jours et ont été très bien accueillis par les religieuses. Ils ont rencontré les enfants et ont mangé à la cantine avec eux. Ils ont distribué les vêtements et les jouets que nous leur avons confiés. Ils ont fait le tour des locaux et ont constaté que le centre était toujours aussi bien géré et que les enfants étaient très gais et très heureux d'y venir, nous confirmant une nouvelle fois que l'argent que nous envoyons chaque trimestre est très bien employé. Pour faire fonctionner ce



centre, nous devons absolument récupérer régulièrement un maximum d'argent. Nous y arrivons grâce aux dons de nos fidèles adhérents, aux cartes et aux tipicos (petits objets artisanaux fabriqués par les indiens du Guatemala), que nous vendons tout au long de l'année, surtout dans les écoles de Menneçy. Mais les enfants ont tellement besoin de nous qu'il faudrait que nous soyons plus nombreux dans l'association pour pouvoir faire encore davantage pour eux. Beaucoup de nos adhérents



nous ont connus grâce aux articles parus dans le journal municipal. D'autres sont des amis, des voisins ou des parents d'élèves, car nos actions dans les écoles de la Sablière et des Myrtilles ont toujours porté leurs fruits.

Tous les frais de fonctionnement de notre association sont pris en charge par les membres du bureau (tous bénévoles) afin de rester fidèles à un principe sacré qui est le nôtre depuis la création de l'association

"POUR 1 EURO VERSE, 1 EURO DONNE AUX ENFANTS".

Vous pouvez nous rejoindre en faisant un don, (déductible de vos impôts, chèque libellé à l'ordre de **Terre des Enfants**) et en l'adressant au siège de l'association : 56, rue Canoville à Menneçy. Vous deviendrez ainsi adhérent et serez régulièrement informés de notre action. La fourchette de don est très large puisqu'elle va de 31,00 € pour l'année, à 122,00 € par mois, (mais c'est un adhérent exceptionnel !). Vous pouvez donc facilement trouver votre place parmi ces généreux donateurs. Noël approche. Si vous êtes sensibles au malheur de ces petits enfants dont nous essayons d'améliorer la vie et que vous souhaitez que cette belle fête de famille ait un écho plus généreux, rejoignez-nous en nous écrivant à **Terre des Enfants** : 56, rue Canoville à Menneçy ou en téléphonant au : **01 69 90 54 05** ou **01 64 99 75 23** (de 10h. à 20h.), nous vous accueillerons avec grand plaisir. D'avance merci à tous et rendez-vous dans un prochain numéro.

La présidente G. Viguier.

Hommage au commandant René DHONT

Le 8 octobre dernier, en l'Eglise Saint Pierre de Menneçy, parents, amis et de nombreuses personnalités sont venus dire un dernier au revoir à René DHONT.

Faisant suite au discours du Colonel CARON, et des Sapeurs Pompiers Volontaires de Renningen, le Maire Joël MONIER adresse un vibrant hommage au Commandant, dont nous vous donnons lecture :

Commandant René DHONT

10 JUIN 1922 – 3 OCTOBRE 2002

- Toute une vie écrite en lettre d'or sur la pierre qui recouvrira votre sépulture.
 - Des dates qui rayonneront comme 80 ans de bonté, de fidélité au regard de tous ceux qui vous aiment : petits-enfants, enfants, parents, amis.
 - Ils ne manqueront pas de venir se recueillir rue du Parc comme vous l'avez si souvent fait devant la tombe de votre épouse et d'amis chers qui ont accompagné votre vie.
 - L'affection, le souvenir au cœur ils penseront à la volonté, au don de soi qui ont animé toute votre existence.
- "Seigneur donne à chacun sa propre mort, la mort que cette vie comporte où il connut l'amour, le sens de la vie, la détresse"** écrivait Rainer Maria RILKE.



- **L'Amour** : vous l'avez connu :
 - auprès de votre tendre épouse que vous chérissiez et qui vous a quitté bien trop tôt. Vous la rejoignez aujourd'hui,
 - auprès de vos enfants auxquels vous avez donné la même passion du service, du secours de son prochain et qui vous font grand honneur au sein de ce magnifique corps des sapeurs pompiers,
 - auprès de vos petits enfants certainement émerveillés devant le train électrique de papy.
- **L'Amour**, vous l'avez donné sans compter, sans réserve :
 - en tenant la main du blessé,
 - en réconfortant tous ceux plongés dans la douleur qui cherchaient dans vos yeux, dans vos paroles "l'espoir".
- **Le sens de la vie** : ce sens fut uniquement pour vous le sens du devoir bien fait. Fidèle aux grandes valeurs de l'homme vous avez toujours accompli votre travail quotidien avec une extrême "conscience".
- Ce travail consciencieux se trouvait :
 - dans votre profession,
 - dans votre engagement au sein du Corps des Sapeurs Pompiers de Menneçy où vous entrez le 10 septembre 1953.

Gravissant l'échelle des grades grâce à vos qualités, votre disponibilité, votre sens du service, vous succédez le 15 avril 1959 au Lieutenant Cumant.

- Belle consécration de votre dévouement que ce commandement du Centre de Secours de Menneçy jusqu'en 1982.
- Belle consécration d'une reconnaissance que celle de votre nom au fronton du Centre de Secours.
- Ce travail consciencieux fut dans vos deux mandats de Conseiller Municipal de 1965 à 1977.
- Votre faconde animait les Conseils Municipaux. Elle était riche en idées basées sur le bon sens pour un développement harmonieux de notre commune. Jean-Jacques ROBERT, Maire, aurait eu les mots du cœur pour parler de vos empoignades verbales où se mêlaient à la fois le respect et l'affection.

• Toujours soucieux de sécurité vous avez bénévolement assuré la direction technique de la piscine devenue depuis le centre nautique départemental Maurice Herzog, au début de son ouverture.

• **La détresse** : sur les lieux de sinistres, d'accidents, dans des interventions de jour, de nuit, qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente par

votre présence de grand professionnel soit comme simple pompier riche d'initiatives soit comme commandant à la tête de vos hommes, le geste sûr, la parole juste, il se dégageait de vous le "rassurant" qui combat la détresse.

Homme de conviction, homme de charité, mon Commandant, malgré la douleur qui fut la vôtre dans votre cœur, dans votre chair, dans les périodes sombres de l'histoire entre nos deux pays la France et l'Allemagne vous avez privilégié la fraternité européenne en écrivant avec le Commandant Kurt BADER, votre grand ami, une des très belles pages du jumelage entre Menneçy et Renningen, cette belle cité du Bade de Wurtemberg.

Je salue le Commandant Kurt BADER et les sapeurs pompiers qui l'accompagnent. Etreints comme nous d'une grande émotion, ils entourent avec nous ce catafalque sur lequel vous reposez recouvert de notre drapeau.

Commandant René DHONT allez dans le pays des âmes, Après 80 ans de vie à Menneçy, les murs de votre seule habitation rue Jean-Jaurès garderont votre souvenir. La terre de notre commune vous attend pour un long repos.

La vie vaut ce qu'elle nous a coûté d'efforts écrivait François MAURIAC, la vôtre restera exemplaire.

«Mon Commandant allez en paix.»

LIBRE EXPRESSION : Groupe AGIR POUR MENNECY

La larme à l'œil...

A l'issue d'un récent conseil municipal avorté, les élus de sa majorité n'ayant pas daigné se déplacer en nombre suffisant, Monsieur le Maire s'en est pris élégamment à l'opposition, déclarant péremptoirement que « celle ci ayant perdu les élections, elle n'avait plus que ses yeux pour pleurer ! »

Et bien si quelque chose devait nous faire pleurer, Monsieur Monier, ce serait plutôt le comportement de votre équipe, en « charge » des affaires communales depuis mars 2001. Dans les domaines du mépris, de l'incompétence, et déjà, de la « guéguerre » interne pour la bonne soupe, MenneCY risque de figurer une nouvelle fois dans le « Guinness » des tristes records.

Mépris de l'opposition (et de la loi) : les représentants de plus de 60% des électeurs n'ont toujours pas obtenu un bureau décent et équipé pour leurs réunions et permanences. (nous invitons à cet effet les habitants à « visiter » le local proposé dans la petite maison près du cimetière...); tentative d'empêcher notre accès à ce bulletin, pourtant financé par tous les habitants, en voulant imposer des dates de remise d'articles « démentielles » (le 4 novembre pour parution fin décembre !!! Bonjour l'actualité !!!)

Mépris des Menneçois : L'adjointe aux affaires scolaires refuse dorénavant d'assister aux conseils d'écoles, tant que ceux ci ne se montreront pas plus dociles !!! Du jamais vu !!! Les élus de la majorité boycottent les cérémonies en l'honneur de nos anciens combattants : une demi-douzaine seulement sur vingt trois au défilé du 11 novembre !

Incompétence : on ne compte plus les dossiers retirés en séance, les délibérations à refaire sur demande du sous préfet, les régularisations a posteriori de travaux déjà effectués, les décisions prises sans concertation et qu'il faut annuler sous la pression (zone bleue, panneau sur maison J.J. Robert...), les recours incessants à des cabinets privés pour préparer les dossiers, alors qu'il y a des adjoints, grassement augmentés, censés le faire (aux Finances, aux Travaux...), et que de nombreux cadres administratifs ont été engagés.

On en passe, et des...pires !

Dissensions : à peine moins de deux ans après leur élection, la ville bruit des éclats de voix qui traversent les murs du « bureau municipal » où le Maire, ses adjoints et quelques hauts fonctionnaires s'étripent joyeusement : mises au placard, complots, clans, menaces de retraits de délégations ou de démissions (il y a des spécialistes...) constituent le carburant quotidien qui permet à la machine de tenir encore un peu la route. Certes en public on s'embrasse, mais en privé, les confidences désabusées s'amplifient...

Tout ceci ne nous réjouit pourtant pas car ce n'est pas notre conception de la vie démocratique et ce n'est pas ce que nous souhaitons pour la bonne image de notre ville. Mais toute vérité étant bonne à dire, il est de notre devoir de vous informer, de même que nous l'avons fait, les premiers, en prévoyant la calamiteuse hausse des impôts locaux qui restera la caractéristique première de leur gestion 2002 (avez vous en contrepartie constaté une amélioration de nos conditions de vie à MenneCY ?)

Aujourd'hui, à l'aube d'une année nouvelle que nous espérons meilleure, nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2003.

Claude GARRO

Christine COLLET

Conseillers municipaux élus sur la liste AGIR POUR MENNECY
Permanences : Le mardi de 19h à 20h - Salle municipale du cimetière - Rue du Parc

MenneCY Maintenant vous informe...

Permettez-moi tout d'abord, au nom de l'ensemble des six élus du groupe de gauche *MenneCY Maintenant*, de souhaiter à chacun d'entre vous une excellente année 2003!

Une nouvelle année s'achève donc, la deuxième du mandat de l'actuel conseil municipal ! Deux années éprouvantes pour la majorité qui se divise de plus en plus sur bien des sujets (Contrat Régional, futur stade, ...), avec un Directeur Général des Services (DGS) pris en otage des intérêts discordants et des rivalités entre le maire et son adjoint aux finances.

Enfin un vrai projet pour notre jeunesse !

Malgré la création du poste de DGS, certains élus continuent à vouloir jouer les « chefs de service », notamment madame l'adjointe chargée de la jeunesse qui mettait visiblement peu d'entrain lors du conseil municipal du 18 septembre dernier, à soutenir le projet dit « Contrat Temps Libre » élaboré par l'encadrement du service jeunesse et par le DGS.

Pourtant, grâce à un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales qui finance largement les actions, ce contrat permet de développer sur plusieurs années une véritable offre éducative pour notre jeunesse (6-16 ans) avec des actions concrètes : création d'un espace multimédia et d'ateliers (menuiserie, peinture, ...), organisation de stages culturels, séjours pour les enfants qui n'ont pas la chance de partir en vacances, création d'un point d'accueil et de rencontres pour les jeunes, ... avec aussi des moyens supplémentaires pour la formation des éducateurs et animateurs.

Dans le contexte sécuritaire actuel, fidèles à nos convictions profondes (il ne faut pas simplement punir, il faut aussi prévenir !) et face au constat d'un déficit criant d'activités proposées aux jeunes de MenneCY, nous avons fortement appuyé ce projet qui a finalement abouti à la signature d'une convention avec la CAF.

Nous serons maintenant très présents et attentifs afin que la mairie de MenneCY respecte bien sa part du contrat et que les élus laissent enfin travailler en toute sérénité les personnels compétents.

Article rédigé le **3 novembre 2002** (*),

au nom des six élus du groupe de gauche *MenneCY Maintenant*,

par **Jean-Paul REYNAUD**

(*): Exiger des groupes d'opposition qu'ils fournissent leur texte près de 2 mois avant la parution de MenneCY Info, alors que monsieur le maire a tout loisir de rédiger le sien à la dernière minute, en fonction de l'actualité, est une atteinte déguisée à la liberté d'expression dont nous ne sommes pas dupes !



J. PRAT

BOURRASQUE FISCALE

LES MENNEÇOIS PRIS DANS UN ETAU QUI SE RESSERRE

Les contribuables menneçois font les frais d'une gestion hasardeuse : Malgré une hausse fiscale qui dépasse le rationnellement acceptable, la majorité municipale s'achemine vers des investissements qui ne laissent à la ville aucune marge de manœuvre : c'est une gestion hasardeuse. Nous avons dénoncé le manque de bon sens : renégociation coûteuse de la dette en juin 2001 qui signifie un coût supplémentaire de 580.000 euros (3,8 millions de francs) à rembourser, la hausse des dépenses de fonctionnement en 2001, le recours systématique aux études... Comme nous l'avons dit lors du vote du budget 2002, il y a deux techniques pour vivre au-dessus de ses moyens : Premièrement repousser le règlement de la dette, ils l'ont fait. Deuxièmement ouvrir le robinet des subventions, ils vont le faire. Un cabinet d'études confirme : « la situation financière à la fin 2001 apparaît préoccupante » : 1/Résultat de fonctionnement quasi nul, 2/ Capacité d'Autofinancement après remboursement des emprunts fortement négative, 3/Chute de 60 % du Fonds de Roulement.

Ils multiplient les projets en oubliant un principe de base : les projets ne doivent pas peser sur vos impôts. On ne peut pas augmenter indéfiniment vos impôts ; le risque est de voir fleurir partout les panneaux « à vendre ». Vos élus vous mettent hors de votre ville. Ce n'est plus « Mennecey avec vous » mais bel et bien Mennecey sans vous. Une hausse rapide des dépenses ne peut entraîner qu'une crise financière. C'est de la désinvolture et de l'irresponsabilité.

Pour réaliser leurs projets, Ils veulent recourir à l'emprunt mais ils oublient que l'emprunt coûte cher. **L'emprunt c'est l'impôt de demain. Pourquoi ne pas limiter l'investissement à ce qui est urgent de faire :** trou dans la toiture du gymnase, portes non sécurisées, travaux dans les écoles, nouveau cimetière... Pourquoi continuer à vouloir des infrastructures alors qu'on n'est pas capable d'entretenir ce que l'on a ? Diminuer la dette et ne pas surimposer : **c'est un choix politique.**

Contrat régional : incohérence et manque de transparence Bien que le nouveau règlement simplifie la procédure de dépôt d'un projet de contrat régional, les élus de la majorité recourent à l'assistance d'un cabinet d'études pour présenter la candidature de la commune (coût 62192 euros soit 420 000F). Le manque de clarté est le leitmotiv de ce projet. Ce flou artistique a empêché toute réelle concertation. La majorité a voté pour le choix des architectes alors que la destination même des salles n'était pas précisée ! Lors du Conseil municipal du 18 septembre 2002 le Maire affirmait : « Aucune décision définitive n'a été prise sur la destinée des différentes pièces constituant l'Orangerie »..... «Rien n'est défini...». Quant au cahier des charges de l'intervention du maître d'œuvre, il est tout simplement manquant... Ce qui confirme qu'on ne répond pas à des besoins urgents, qu'on ne prend pas en compte la fragilité financière de la ville mais qu'il s'agit d'une **chasse aux subventions** au détriment de l'intérêt général. Un contrat régional est un engagement réciproque et le non-respect des dispositions entraîne l'annulation du contrat et le remboursement des subventions.

ZAC de Montvrain : Depuis un an nous demandons à ce qu'une pancarte soit mise à la ZAC de Montvrain pour informer du nombre d'hectares qui restent à vendre. C'est logique et cela relève du bon sens. **Un panneau a finalement été affiché : « reste 2 HA à vendre ».** Pourquoi voulaient-ils vendre en catimini les terrains ?

Organigramme : une coquille vide En février 2002, un organigramme sans le nom des responsables, a été présenté aux Menneçois. Qui donc est responsable de quoi ? Qui dirige qui ? Pourtant un cabinet d'études a été rémunéré pour l'établir.

Rue de la République : un sondage bizarre Le sondage des riverains, effectué par la Mairie, « aurait donné » un avis favorable à l'installation de la zone bleue. Alors que celui réalisé par les riverains, auprès de 93 % des personnes concernées, donne 86 % de refus, **preuves à l'appui.** «Dur, dur!». La concertation n'est pas en usage à Mennecey !

ZAC de la Verville : Pourquoi cette ZAC n'est-elle pas fermée ? Ne doit-elle pas l'être sur l'initiative de la ville de Mennecey, signataire de la convention ?

Papeterie : Lors du Conseil municipal du 18 septembre 2002, nous avons dit que nous étions choqués de constater que l'équipe du Maire considérait le problème résolu car il n'y avait plus d'odeurs. «Elles sont inexistantes en période de fonctionnement normal. » Qu'en pensent les riverains ? Rappelons que le candidat Monier, pendant la campagne des cantonales de 1999, s'engageait à demander la baisse des impôts locaux pour les riverains de la papeterie. Une fois élu Maire, il fait le contraire.

Les élus rembourseront les contribuables Menneçois : Nous avons relevé une anomalie concernant le montant des indemnités perçues par les élus en 2001 et début 2002. Ce montant est supérieur à celui voté par le Conseil municipal. Nous avons saisi le Receveur municipal. Les élus rembourseront le trop perçu d'ici la fin de l'année 2002. Il est vrai que depuis, pour compenser, ils se sont votés une nouvelle augmentation!

Travaux hors normes au Centre Culturel : Suite aux travaux irréguliers effectués au Centre Culturel le 5 juillet, nous avons alerté le Préfet le 6 juillet. Le Sous-Préfet a saisi la Direction Départementale de l'Equipement ainsi que le Maire. Ce dernier a mis à l'ordre du jour du Conseil municipal du 5 novembre, le vote d'une délibération de régularisation. La majorité sera informée de ces travaux hors normes!

Continuez à nous faire parvenir vos suggestions, ensemble nous contribuerons à une prise de conscience des vrais problèmes.

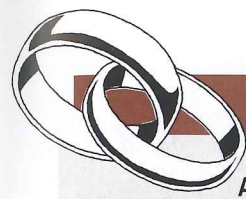
A toutes et à tous nous souhaitons une bonne et heureuse année 2003

J. PRAT et J.F. PEZAIRE, Conseillers municipaux UMP d'opposition
16, rue Périchon, Mennecey - tél.: 06.86.26.08.46 – MenneceyAvanTout@AOL.COM



J.F. PEZAIRE

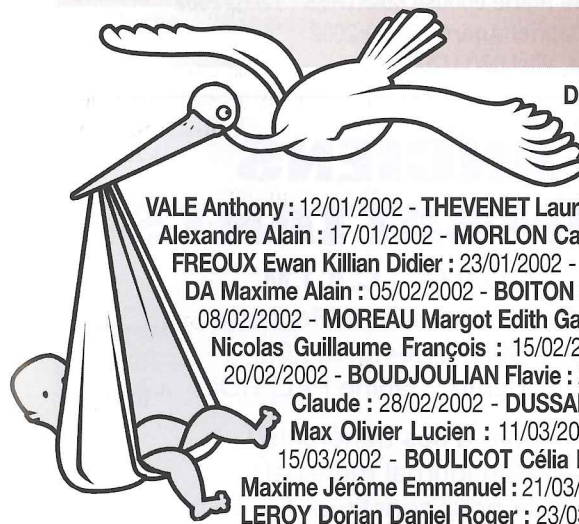
Etat civil



Mariages

BAJOUE Sandrine Danielle Michelle et DEGASNE Arnaud Franck Luc : 26/01/2002 - DIABABAKU Hortencia et MATTHYS Laurent Roger : 16/02/2002 - LE GAC Stéphane Jean François et LEFEVRE Caroline Stéphanie : 23/03/2002 - PAILLER Daniel Pierre et RUQUOIS Véronique Augustine : 23/03/2002 - BLONDEL Corinne Marie et DULONG Jean-Luc Louis : 30/03/2002 - DERVAUX Séverine Martine Brigitte et MARTIN Vincent : 13/04/2002 - KIELAR Sébastien et MICHENET Corinne Blanche Madeleine : 13/04/2002 - CARBALLEDA Odile et MARECHAL Thierry Marcel Charles : 20/04/2002 - ACHARD Lionel Yvan Alain et CARREAU Sandrine Jeanne Marie : 27/04/2002 - AGUADO Yolande et VANLAER Yann Georges Marie-Joseph : 04/05/2002 - MOULINIER Stéphanie Martine et VAUMOUSSE Jean-Christophe Benoît : 04/05/2002 - FOLDZ Jeannine Gabrielle Georgette et FOUQUET Nicolas : 11/05/2002 - ALLARD Cyrille Régis et DESCHAMPS Corinne Maryvonne : 25/05/2002 - CHRETIEN Bruno Jean Henri et TERKI Zora : 25/05/2002 - LEFEBVRE Jean Yves René et ROUSSELOT Maryse : 25/05/2002 - BEIERSDORFF Bertrand et SALAFRANQUE Muriel : 01/06/2002 - COUTEUX Mélanie Marie et DICK Benoît : 01/06/2002 - ADAM Sylvie et GODIN Bruno Francis : 08/06/2002 - DEZERT Carole Arlette et VALADE Fabrice Alain : 08/06/2002 - GAINCHE Alexandra Agnès Maria et SANTELLI Cédric Max : 08/06/2002 - PAUCHON Hervé Jean et RISBOURQUE Sylvie Michèle : 08/06/2002 - RIVADENEIRA Alexandra et ROULLIER Jérôme : 08/06/2002 - BEAUDET Bruno René Gérard et BLAQUE Patricia Yvonne Renée : 15/06/2002 - CADRAN Elisabeth et JEGAT Laurent : 15/06/2002 - MOREAUX Michael Robert Jacques et SANTOS CHAVES Maria Adelaide : 15/06/2002 - BUNET Laurence Marie Christiane et CHEUTIN Franck Alain André : 22/06/2002 - BURDIN Stéphane Olivier et GUILLAUMOT Florence Raphaële Isabelle : 22/06/2002 - ORIENT Jean-Paul et VALLET Corinne Joséphine Lydia : 22/06/2002 - SYLVESTRE Samuel Yvan et SOMBETZKI Birgit : 22/06/2002 - DUGOIN Jean-Philippe Roger et LUCHOUMAN Geenan Pacha : 28/06/2002 - DA ROCHA FERNANDES Carlos Alberto et PONCELET Karen Vanessa : 29/06/2002 - GARRON Marcel Antoine et MASROYSZYK Claudine Pierrette : 29/06/2002 - DECATOIRE Christel Yvonne Joséphine et FAVIER Marc Jean Yves Benoit Marie : 20/07/2002 - LEMAIRE Jacques Eric et MIRANDA Rosa Maria : 20/07/2002 - MANKAB Ilham et SLIMANI Ahmed Boualem : 27/07/2002 - MATHIEU Stéphane et STOUVENEL Delphine Maryvonne Christine : 27/07/2002 - ATHANASE Dany et RANNOU Laurence Jeanne Edmée : 30/07/2002 - CASAVIELLE Raymonde Adrienne et HASCOËT Patrice : 10/08/2002 - DELORME Christine Sylvie et GUEBIN Marc Jacques : 10/08/2002 - BERGER Thierry Louis Joseph Achille et NICOLLE Claudette Georgette : 07/09/2002 - BRUNETOT Emmanuelle Madeleine Jeanne et GUTMANN Alain Pierre : 07/09/2002 - HIMBERT Philippe Gérard Jean et MARYE Caroline Sophie : 07/09/2002 - PIERRON Céline Odette Irène et PRUEL Yann Valéry : 07/09/2002 - SACQUET Arnaud Georges André et VOISIN Nathalie Jacqueline : 16/09/2002 - CAVE Sophie Jeanne Simone et CUCIARDI Christian Charly : 21/09/2002 - FREOUX Didier et RUSTIN Cécile Frédérique : 21/09/2002 - ANTOINE Marie Josette et GAUDRY Serge : 28/09/2002 - CHARTIER Delphine Anne Géraldine et SABOURIN Silvère Nicolas Patrick : 28/09/2002 - DAS Vincent Arnaldo Jacky et DOMINGUES Sylvie Marianne : 05/10/2002 - DE VALKENAERE Jérôme Cédric et DUROUCHOUX Clemence Marie Caroline : 05/10/2002.

Naissances



DENIS Alexandre Jean-François : 01/01/2002 - ALVES de OLIVEIRA Hugo Pierre : 03/01/2002 - MOREAU Sandrine Anne-Marie : 04/01/2002 - BENGHEMINA Rayan Fouad : 05/01/2002 - CLERGEOT Elisa Coralie : 07/01/2002 - FERRIS Julia Johanna : 07/01/2002 - HUGUENY Benoît Jean-Emmanuel : 08/01/2002 - POQUET Maëlys Louise Morgan : 09/01/2002 - CEPA VALE Anthony : 12/01/2002 - THEVENET Laurine Pascale : 14/01/2002 - DAGUZAN Valentin Philippe Jacques : 17/01/2002 - JONARD Florian Alexandre Alain : 17/01/2002 - MORLON Carla Mila Lilou Maïliss Andréa Elisa : 20/01/2002 - GONZALEZ Paul Tanguy Henri : 21/01/2002 - FREOUX Ewan Killian Didier : 23/01/2002 - MARESCHI Antoine Michel Antonio : 24/01/2002 - DUQUENNE Marie : 31/01/2002 - BENFODDA Maxime Alain : 05/02/2002 - BOITON Stanislas Joe : 06/02/2002 - HAMON Titouan Claude Roland : 07/02/2002 - SAILLA Stanislas : 08/02/2002 - MOREAU Margot Edith Galadriel : 11/02/2002 - VOISVENEL Cyprien Clément Pierre-Antoine : 11/02/2002 - MUSZYNSKI Nicolas Guillaume François : 15/02/2002 - FERNANDEZ Ilona Josiane Viviane : 16/02/2002 - VALLEE Florian Claude Marcel : 20/02/2002 - BOUDJOUAN Flavie : 25/02/2002 - SORIANO Mathilde Blanche Aurore : 28/02/2002 - WIRTH Charles Fernand Jean-Claude : 28/02/2002 - DUSSART Estelle Véronique Eliane Christiane : 06/03/2002 - ROUDIL Julien : 08/03/2002 - HERMEN Max Olivier Lucien : 11/03/2002 - BURTIN Mathilde Marie Ambroisine : 14/03/2002 - FABOUMY Capucine Jade Emma : 15/03/2002 - BOULICOT Célia Philippine Romane : 16/03/2002 - LE DROGO Klervi Marie Stéphanie : 18/03/2002 - MARIAU Maxime Jérôme Emmanuel : 21/03/2002 - CREPIN Marie Olivia Martine : 22/03/2002 - LEROY Chloé Marie Valentine : 23/03/2002 - LEROY Dorian Daniel Roger : 23/03/2002 - LEROY Yoan Michel Maurice : 23/03/2002 - LAGACHE Adrien Alain Daniel Charles : 24/03/2002 - LE CLAIRE Keeliam Merwin Pierrick : 27/03/2002 - DESPREZ Liam : 29/03/2002 - CORMON Swan Aurélien : 04/04/2002 - DAVY Antoine Louis Gabriel : 10/04/2002 - LE MERDY Loïc Jean Yves : 12/04/2002 - MOREAU Cyrian André Gabriel : 13/04/2002 - JAUNE Gaëlle Aude Emilie : 14/04/2002 - CHANLIAU Laetitia : 15/04/2002 - BOURET Morgane : 16/04/2002 - DA COSTA Florian Georges Manuel : 23/04/2002 - ZELL Virginie Laetitia : 23/04/2002 - LE FUR Emma : 24/04/2002 - ROSINSKI Flore-Eve Aimée : 02/05/2002 - PINHEIRO Léa : 02/05/2002 - AGZOUM Ilian : 06/05/2002 - FITZNER Yann Daniel Jean-François : 10/05/2002 - DESBOEUF Thomas Marcel Lucien : 10/05/2002 - ROUILLE Estelle Danièle Annick : 15/05/2002 - DELAGE Fanny : 14/06/2002 - FERON Blandine Flora Joseph : 14/06/2002 - LESECC Charles Cyrille Joseph : 15/06/2002 - SOUCHON Florian Jean : 17/06/2002 - BACHEREAU Hugo : 18/06/2002 - DILLIES Léa Morgane Jade : 26/06/2002 - ADLER Jimmy Clément Killian : 28/06/2002 - ANTUNES Anita : 29/06/2002 - LECROSNIER Virgile Dominique Thomas : 29/06/2002 - MULLARD Elissa, Lou-Ann : 07/07/2002 - CALVET Paul, Loïc, Julien : 09/07/2002 - GAULE Clarisse, Lucie, Isabelle : 10/07/2002 - POTTIER Maëlle Eclipse Annie : 18/07/2002 - PINTUREAU Thomas Albert Maxime : 23/07/2002 - LEBLANC Jules Victor : 23/07/2002 - DOYEN Emy Jeanne : 29/07/2002 - MURON Nicolas André Joseph : 30/07/2002 - BARBER Noé : 30/07/2002 - GOUSSET Gauthier Alain Gérard : 02/08/2002 - BRUNEAU Thomas Jean-Marie André : 05/08/2002 - SAUVAGE Donovan Sébastien Enzo : 08/08/2002 - JULIEN Etienne Rémy Patrick : 12/08/2002 - DELEPIERRE Arthur Pol Jack : 18/08/2002 - CYPRIEN Nicolas Alexandre Elie : 21/08/2002 - BELLEDENT Alix Marie Henriette : 27/08/2002 - LETENDRE Logan Giovanni Bernard : 27/08/2002 - GASMI Idris Mahrez : 28/08/2002 - SIGNEUX Michel Mathieu : 02/09/2002 - VOYEZ Kathleen Chris : 03/09/2002 - COGNY Kérian Maxime Philippe : 03/09/2002 - QUELARD Raphaël Daniel Ernest : 07/09/2002 - OUENSANGA Mélissa : 12/09/2002 - CARRIE Theophile André Serge : 18/09/2002 - ARRIULOLO Paul Serge Olivier : 21/09/2002 - POPOVIC Inès Anabela Charlotte : 22/09/2002 - JEGAT Clément Laurent François Philippe Jean-Marc : 24/09/2002 - LUCET Christopher Gilles Michel Louis : 24/09/2002 - GUILPAIN Cyrielle Jeanne Armande : 25/09/2002 - LE FEVRE Victor Daniel Jean-Michel : 25/09/2002 - HASCOËT Marie : 27/09/2002 - GUIGUE Florian Michel Aurélien : 27/09/2002 - GENEPIERRE Robin Mathéo : 28/09/2002 - CHAUCHARD Enéa : 08/10/2002 - LESEURRE Eloïse Claudine Christiane : 09/10/2002 - BELAZREG Yanis : 14/10/2002 - MOREL Anaïs Juliette Chiara : 16/10/2002 - NOËL Océane Marie Kelly : 17/10/2002 - MELIN Mattéo Corentin : 18/10/2002 - MISSSET Alexandre Philippe Vincent : 26/10/2002 - TARDIF Clara Cameron Catherine : 28/10/2002.

Etat civil

Décès

- Gisèle PERTHUIS veuve MAURICE : 03/01/2002
- Maurice FREHOUX : 09/01/2002
- Benjamin SOUREILLAT : 13/01/2002
- Emile Eugène Henri SCHWAB : 20/01/2002
- CHAUTEMS Gisèle Veuve ARFEUILLERE : 26/01/2002
- Renée POULAIN veuve DOUANE : 28/01/2002
- Pierre DUBEDAT : 01/02/2002
- Jacques LEVAQUE : 03/02/2002
- Encarnacion BURGOS veuve MORENO : 04/02/2002
- Jean MOCCAND : 12/02/2002
- Gérard HOORNAERT : 17/02/2002
- Maria Cruz SANTAMARIA veuve CORNEC : 04/03/2002
- VEYRI Jean-Luc : 19/03/2002
- Liliane DESPREZ épouse ALLAIN : 23/03/2002
- Jean-Pierre AGNES : 26/03/2002
- Georges LORIN : 01/04/2002
- Marya PIROG veuve BERNAT : 03/04/2002
- Jean-Pierre RAMIER : 06/04/2002
- Thérèse BÔNE épouse PION : 14/04/2002
- Evelyne COPPER-ROYER épouse BOE : 20/04/2002
- Daniel BADOR : 20/04/2002
- GILLET Francis : 23/04/2002
- Anna UHRIK veuve LEGENDRE : 08/05/2002
- Germaine QUANTINET veuve ROULHAC : 13/05/2002
- Pierre ALLAIS : 14/05/2002
- Michelle CHEVERT : 27/05/2002

- Claude Jean Bernard FOUBERT : 09/06/2002
- Jean LE FRANC : 17/06/2002
- Pierre Serge TRUMEAU : 22/06/2002
- MATHEY Cécile veuve DE GUERTZIGUE : 25/06/2002
- Jean Victor Antoine DUPOUY : 06/07/2002
- Denize Azeline Marie-Joseph ANDRE veuve GOUBIN : 26/07/2002
- Antoinette SAINT-CYR veuve ROUCHE : 27/07/2002
- Robert Pierre FAUGERAS : 31/07/2002
- Liliane Bernadette Améline BROCCQ épouse MEUNIER : 05/08/2002
- PONSIGNON Christian : 18/08/2002
- BALIGAND Bruno : 04/09/2002
- CAPUTO Quintino : 14/09/2002
- POUTIER Albert : 15/09/2002
- SMIEJA André : 26/09/2002
- DHONT René : 03/10/2002
- DARQUET épouse MARTINEAU Monique : 06/10/2002
- DHIVERT Lucette épouse LAMANDE : 08/10/2002
- GAUDIN Michel : 11/10/2002
- Ita MOSIEWICKI veuve WODKA : 12/10/2002
- MARINO Louise Marie épouse MARTRES : 12/10/2002
- BOURGEOIS Gabriel André : 20/10/2002
- NICE Raymond, Vital 03/11/2002.



UNI-VERT PAYSAGES



Près de chez vous :
Une équipe compétente et dynamique avec ses 10 ans d'expérience dans le domaine de la création et de l'entretien des espaces verts

Etudes - Réalisation
VRD ELAGAGE
Entretien Arrosage

(Devis gratuit)

Appelez-nous

01 69 90 05 05



94, rue Canoville - 91540 MENNECY
Télécopie : 01 69 90 01 16



ANCIENS COMBATTANTS

A.C.P.G. - C.A.T.M.

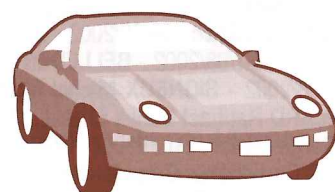
2, rue Canoville à Mennecy
Tél. - 01.64.57.00.02
Présidente : Janine PALFROY

Offre à ses adhérents :
Son journal mensuel,

- Son aide pour constituer les dossiers de demandes de secours,
- Son aide pour la carte de combattant.

GARAGE DE LA MAIRIE

Mécanique, carrosserie, pare-brise, peinture, achat-vente de véhicules toutes marques, neufs et occasions



Prêt de véhicule gratuit

12, rue de Milly - 91540 Mennecy
Tél. : 01 64 57 00 90 - Fax : 01 64 57 03 19

Infos village

Joël MONIER, Maire de Mennecy

Les Membres du Conseil Municipal

**Vous convient à assister aux vœux de la Municipalité
VENDREDI 10 JANVIER 2003 à 18h30**

Salle Socio-Educative

Moments musicaux avec le conservatoire

LOISIRS

AGENDA

Vendredi	10 janvier	Vœux du Maire à la Population	19 h 00 Salle Socio-Educative
Samedi	11 Janvier	Vœux du Maire au Personnel	Salle Socio-Educative

Principaux événements culturels

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Samedi	11 janvier	"Gospel'n Life Harmony" Gospel	20 h 30 Espace Culturel
Samedi	18 janvier	"La Nuit de Valogne" présentée par La Compagnie du Verseau Théâtre	20 h 30 Espace Culturel
Samedi Dimanche	25 et 26 janvier	"Concert de l'An Neuf" présenté par le Conservatoire Municipal de Musique Concert	20 h 30 Espace Culturel
Mardi Mercredi	28 et 29 janvier	"Le Discours de réception du diable à l'Académie Française" présenté par Le Théâtre de la Forêt Théâtre - Création	Scolaire Espace Culturel
Samedi	1 ^{er} février	Tango et Flamenco La danse dans tous ses états Danse	20 h 30 Espace Culturel
Vendredi	7 février	Tremplin Rock Concert	21 h 00 Espace Culturel
Samedi	1 ^{er} mars	Didier Gustin Humour	20 h 30 Espace Culturel
Mardi	4 Mars	"The Secret Diary of Adrian Mole" Théâtre en version originale	14 h 00 Espace Culturel
Samedi	8 Mars	Concert des Professeurs Concert	20 h 30 Espace Culturel
Samedi	15 Mars	"SOS Homme Seul" Théâtre	20 h 30 Espace Culturel
Judi	20 mars	Farlight Music-Hall	14 h 00 Espace Culturel
Samedi	29 Mars	Concert Reggae Concert	21 h 00 Espace Culturel

Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.57.31.54

Mercredi	22 Janvier	Ateliers d'écriture avec l'écrivain José Féron "Romano" Participation : 4 euros	de 14h00 à 17h00 Salle Marianne
Judi	23 Janvier	Club des Lecteurs	de 9h30 à 11h30 Salle Marianne
Mercredi	19 Mars	Ateliers d'écriture avec l'écrivain José Féron "Romano" Participation : 4 euros	de 14h00 à 17h00 Salle Marianne
Judi	27 Mars	Club des Lecteurs	de 9h30 à 11h30 Salle Marianne

mod's hair

P A R I S

Coiffure féminin • masculin

Mennecy

10 bis, rue Darblay

Tél. 01 64 57 12 12



Ouvert sans interruption :
du lundi au mercredi de 9h à 19h30
jeudi et vendredi nocturne jusqu'à 20h30
samedi de 9h à 18h30